

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.—
Six mois » 5.—
Trois mois » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix
minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with columns: ABONNEMENTS ET ANNONCES, Du 1er Juin 1898, Départs p, GARE CHAUX-DE-FONDS, Arrivées de, Du 1er Juin 1898, ADMINISTRATION, BUREAUX DE RÉDACTION.

PRIME EXCEPTIONNELLE

offerte par L'IMPARTIAL
à ses abonnés et lecteurs
Par suite d'une entente avec une importante maison de photographie, nous sommes en mesure d'offrir à nos abonnés et lecteurs un superbe

Agrandissement photographique

demi-nature
sur beau papier, inaltérable et très finement exécuté, au prix incroyable de

Dix francs

Des spécimens de ces magnifiques portraits sont exposés dans nos vitrines, où les amateurs peuvent les examiner.
Il suffit de vous remettre ou de nous adresser un original photographique satisfaisant d'une personne vivante ou morte, une quinzaine de jours après nous remettons dans nos bureaux ou nous adresserons franco, en gare la plus proche, la photographie agrandie et le portrait qui nous aura été confié.

Pour 75 ct.

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1898, franco dans toute la Suisse.

Pour 5 fr. 75

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1898, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés obtiendront gratuitement, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la LECTURE DES FAMILLES:

LE SECRET DU SQUELETTE

par GEORGES PRADEL.

— JEUDI 2 JUIN 1898 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama international, Léopold-Robert 58: « Londres »

Sociétés de musique

Philharmonique italienne. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

Melvetia. — Répétition générale, à 9 h. du soir.

Union Chorale. — Répétition, à 8 1/2 h. du soir.

L'Aurore. — Répétition, à 8 1/4 h. au local.

Chœur mixte de Gibraltar. — Répétition, à 8 1/4 h. du soir, au local.

Sociétés de gymnastique

L'Amitié. — Exercices, à 9 h. du soir.

Jeunes. — Exercices, à 8 1/4 h. Rép. des quadrilles.

La Fourmi. — Exercice, à 8 h. du soir.

Réunions diverses

La Pépinière. — Assemblée, à 9 h. s., Buffet-Gare, Place d'Armes.

Mission évangélique. — Réunion publique, à 8 h.

Amitié. — Réunion du Comité, à 8 1/2 h. du soir.

Photographen-Verein Stolzeana. — Fortbildungskurs. Abends 8 1/4 Uhr.

Union chrétienne des Jeunes Gens (Beau-Site). Causerie de M. le pasteur S. Grandjean, à 8 1/4 h.

Dispensaire. — Réunion du comité.

Clubs

Club d'Escrime. — Assaut, à 8 h., au local.

Club du Seul. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club des Grabons. — Réunion, dès 8 h. du soir.

Club de la Pive. — Séance, à 8 1/2 h. du soir.

— VENDREDI 3 JUIN 1898 —

Sociétés de musique

Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.

Sociétés de chant

L'Avenir. — Répétition, à 8 1/4 h. au Cercle.

Jeune de la Montagne. — Répétition, à 8 1/4 h.

Sociétés de gymnastique

Ancienne Section. — Exercices, à 9 h., à la Halle.

Amélie. — Exercices, à 8 1/4 h. du soir.

Amitié. — Exercices, à 8 1/4 h. du soir.

Réunions diverses

Jeunes radicaux. — Assemblée générale, à 8 1/4 h. au Casino.

L'Alouette. — Répétition, à 8 1/4 h., au local.

Monteurs de boîtes. — Réunion du Comité central et local, à 8 1/2 h. du soir, Café des Alpes.

L'ami montagnard. — Assem., à 8 1/4 h., au local.

La Diligente. — Répétition, à 8 1/4 h., au local.

Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion, dès 8 h., au local.

La Muse. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.

A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion, à 8 1/4 h.

Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/4 h.

Amitié (Section littéraire). — Répétition, à 8 1/4 h.

Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. Au soir (salle n° 33, Collège industriel).

Anciennes Catechumènes. — Réunion à la Cure.

Clubs

Alpen-Club Alpencrosli. — Répétition, 9 h., Stand 8.

Club du Gibus. — Rendez-vous, à 8 h. au soir.

English conversing Club. — Meeting at 8 1/2 h.

Club Excelsior. — Réunion, à 8 1/2 h.

Club Sans-Nom. — Réunion au quillier.

Club du Boëchet. — Réunion, à 8 1/4 h.

Jeunes-Club. — Réunion, à 8 1/4 h. du soir.

Les fileuses de soie

On écrit de Berne à la Gazette de Lausanne:

Le Grand Conseil du Tessin vient de se livrer à un curieux débat au sujet des fillettes de douze à quatorze ans employées dans les filatures de soie du Luganais et du Mendrisiotto. Vous les avez vues, ces gentilles ouvrières, au village suisse, où elles faisaient charmante figure.

Interdit absolument par la loi sur les fabriques, le travail des mineurs de quatorze ans a été toléré dans les filatures tessinoises jusqu'au 1er mai dernier. Comme j'ai déjà eu l'occasion de l'exposer quelquefois, cette violation de la loi de 1877 n'était ni la seule ni la plus regrettable. A moins d'être élaborées avec un soin et une souplesse dont le législateur fédéral n'est pas coutumier, les lois sur le régime du travail ne vivent qu'à la condition d'être transgressées aussi souvent que les besoins pratiques l'exigent. Notre loi du 23 mars 1877 est admirée par quelques professeurs ignorants des réalités de la vie industrielle; en fait, elle n'est qu'une devanture dissimulant un état de choses assez différent de celui rêvé par le législateur.

Même sur le point de l'interdiction des ateliers insalubres, où la loi de 1877 avait dix fois raison, il n'a pas été possible d'en faire une application stricte et générale. Ainsi le Conseil fédéral a toujours reculé devant la fermeture des fabriques d'allumettes qui ne remplissaient pas les conditions légales.

Cette faiblesse était peut-être regrettable dans des circonstances qui justifiaient un acte de vigueur, mais la généralité des gouvernements montrent une répugnance bien compréhensible à priver l'ouvrier de travail sous prétexte de le protéger. Ainsi la France n'a pas encore réussi à faire observer rigoureusement le décret du 9 septembre 1848 qui limite à douze heures la journée du travail réglementé. Un inspecteur parisien me raconte qu'il avait cru devoir faire une apparition dans un atelier qui travaillait plus de douze heures pendant une période de grande activité industrielle: dès que les ouvriers connurent le but de sa visite, ils lui donnèrent le conseil amical de s'en aller au plus tôt et de ne pas s'occuper d'eux. L'inspecteur ne se le fit pas dire deux fois.

Les fileuses de soie du Mendrisiotto ne sont pas électeurs et ne peuvent défendre elles-mêmes leurs intérêts. Au reste, la difficulté paraît être véritablement de savoir s'il est dans l'intérêt véritable de ces fillettes de les soumettre à l'interdiction légale du travail en fabrique. Cela a été contesté au Grand Conseil tessinois par tous les orateurs sauf un, M. Malé, député de Guibiasco, qui a déchainé une vraie tempête d'indignation en défendant la décision du Conseil fédéral.

M. Borella, député de Mendrisio, a soutenu qu'on ne pouvait rendre de plus mauvais services aux fileuses de soie qu'en les mettant sous la protection de la législation fédérale. Ne trouvant plus d'ouvrage au Tessin, elles en cherchent en Italie, où les filatures sont loin d'être installées aussi hygiéniquement qu'en Suisse.

MM. Battaglini, conseiller aux Etats, Perucchi et Tognetti ont déclaré que la santé des

jeunes fileuses ne souffrait nullement de leur occupation dans des filatures bien installées, dont le séjour n'a rien de malsain.

« La preuve qu'elles se portent bien, a déclaré M. Tognetti, c'est qu'elles chantent toute la journée et qu'elles ont fort bonne mine. »

Si le fait est exact, on ne saurait lui refuser une certaine importance. Cependant, la science médicale offre aujourd'hui des moyens d'investigation plus précis et plus faciles à contrôler que ceux dont tout le monde paraît se contenter au Tessin.

Si, comme on le prétend, les filatures de soie ne peuvent se passer du travail des fillettes de douze à quatorze ans, parce que, seules, elles ont la main assez légère et sensible, il valait la peine de déterminer, au moyen d'une enquête médicale inattaquable, l'état de santé de ces intéressantes ouvrières. Quelques gouttes de leur sang mises en tubes et le poids de leur corps relevé à intervalles réguliers emporteraient sans doute mieux les convictions que l'impression purement subjective d'un témoin. C'est probablement ce qu'a compris M. Borella, car il a proposé de solliciter du Conseil fédéral un nouveau délai d'un an, lequel serait mis à profit pour instituer une enquête décisive. Si celle-ci prouve l'innocuité du travail des fileuses mineures de quatorze ans, la députation tessinoise à l'Assemblée fédérale pourrait poursuivre la révision de la loi du 23 mars 1877.

Cette voie est régulière, mais ardue. La loi de 1877 ne manquera pas de défenseurs dès qu'il sera question de l'atténuer. On prétendra que le point de vue de l'hygiène n'est pas seul en jeu, que les lois de protection ouvrière visent aussi à l'amélioration des salaires par la diminution de la concurrence, etc. Difficile à obtenir, une révision de la loi sur les fabriques aurait cependant l'avantage de mettre à profit les expériences recueillies depuis vingt ans, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Précisément en ce qui concerne la fixation de l'âge d'entrée à la fabrique, la loi française du 2 novembre 1892 a adopté un système moins rigide que le nôtre. Tout d'abord, elle fixe la limite à treize ans au lieu de quatorze, sans doute à cause de la précocité plus avancée de la race; puis elle permet d'employer des enfants de douze ans, à la condition qu'ils justifient de l'achèvement de leurs études primaires et d'une aptitude physique suffisante, certifiée par le médecin.

Il y a là une idée juste, qui pourrait trouver accès dans notre législation. On a insisté en particulier au Grand Conseil tessinois sur la précocité des jeunes ouvrières en question, Italiennes pour la plupart. M. Battaglini, conseiller aux Etats, n'a pas hésité à déclarer que le Conseil fédéral tombait dans l'utopie en frappant sans nécessité réelle une industrie tessinoise; ce qui a amené M. Malé à le défier de répéter ce propos à Berne!

Comment tout cela va-t-il finir? Tout dépend de la fermeté et de la solidarité des Tessinois. S'ils continuent à tolérer le travail des mineurs de quatorze ans, tout en réprimant les abus véritables, le Conseil fédéral est dans l'impuissance pratique de modifier cet état de choses tant qu'il ne trouvera pas un concours efficace dans les autorités ou dans la population. L'aveu tacite de cette impuissance résulte d'ailleurs du fait que la loi n'a pas été appliquée jusqu'ici.

Nouvelles étrangères

France. — On mande de Paris, 1er juin: La séance de la Chambre s'ouvre au milieu d'une grande affluence et d'une grande animation.

M. Boyssset, doyen d'âge, prononce au milieu du bruit une allocution de circonstance, puis il ouvre le scrutin pour l'élection d'un président provisoire.

M. Boyssset proclame le résultat de l'élection d'un président provisoire. Nombre des votants 556; bulletins nuls 3; suffrages exprimés 553; majorité absolue 277. Ont obtenu des voix: M. P. Deschanel, 277; M. Brisson, 276 (Applaudissements au centre, protestations à gauche.)

M. Jourde, secrétaire, fait observer qu'un bulletin étant tombé à terre, le bureau n'a pas voulu proclamer le résultat de l'élection, laissant à la Chambre le soin de se prononcer.

M. Poincaré fait observer que ce bulletin égaré ne modifie pas le résultat du vote, la majorité absolue se comptant suivant les suffrages exprimés.

M. Bourgeois estime que l'autorité du président doit être incontestée.

Plusieurs députés demandent au bureau de prendre une décision.

Le baron Reille veut parler, mais la gauche couvre sa voix. Pendant dix minutes, c'est un tumulte étourdissant, des cris, des bruits de pupitres, des vociférations.

M. Boyssset propose de suspendre la séance, puis il quitte le fauteuil au milieu du tumulte et de l'agitation.

La séance est suspendue.

A la reprise de la séance, le bureau propose de recommencer demain l'élection du président provisoire. Cette résolution est adoptée, sur la proposition de M. Deschanel, après quelque discussion.

M. Sarrien, radical, et M. Leygues, républicain, sont élus vice-présidents. La séance est ensuite levée.

— On mande de Toulon, 1er juin:

Le cuirassé Neptune est arrivé à Toulon ayant à bord le lieutenant de vaisseau Grasset, commandant du torpilleur Flibustier, qui a été blessé à coups de couteau pendant une rixe survenue à Ajaccio entre des matelots de l'escadre française et des pêcheurs italiens. Plusieurs matelots français auraient été blessés, l'un d'eux mortellement.

Italie. — On mande de Rome, 1er juin:

Le roi a reçu cette après-midi, à 4 heures, M. Di Rudini. Il a approuvé la liste suivante des nouveaux ministres que celui-ci lui a présentée: Présidence, intérieur et interim de l'agriculture, M. Di Rudini; affaires étrangères, M. Capelli, député; justice, M. Bonacci, député; finances, M. Branca; trésor, M. Luzzatti; guerre, général Di San Marzano; marine, amiral Canevaro, sénateur; instruction publique, M. Cromona, sénateur; travaux publics, général Afan Di Rivera, député; postes, M. Froia, député.

Les nouveaux ministres, à l'exception de l'amiral Canevaro qui n'arrivera que demain, ont prêté serment devant le roi cet après midi à 4 h. 1/2.

Francfort, 1er juin. — On mande de Lugano à la Gazette de Francfort que la dissolution des associations catholiques italiennes s'effectue avec une grande rigueur, en particulier dans le diocèse de Milan, ainsi qu'à Côme, Novare et Bologne. Dans ces dernières localités, plusieurs ecclésiastiques ont été arrêtés.

Espagne. — Le Sénat a adopté hier, après discussion, à l'unanimité, une protestation contre un article de M. Castelar, attaquant la personnalité inviolable de la régente.

Le ministre des colonies, répondant à une question de M. de Casa Valencia, a déclaré que la nouvelle du combat de Santiago est officielle. Il a ajouté que cette nouvelle fait augurer d'autres succès, grâce au courage des marins espagnols.

Le Sénat a adopté à l'unanimité une résolution exprimant sa satisfaction des succès remportés par les armes espagnoles.

Conflit hispano-américain

La légion cubaine

Le vapeur Florida, rentré à Key-West, apporte des détails sur le débarquement de la légion cubaine des chefs Sanguily et Lacret, à vingt-cinq milles à l'est de la Havane.

Le Florida, escorté par le croiseur auxiliaire américain Osceola, est arrivé jeudi matin à l'endroit convenu avec les insurgés, où il aurait été reçu par quinze cents d'entre eux, musique en tête, jouant la marche de Maceo.

Les Espagnols ne s'en seraient pas aperçus et le débarquement des armes et des munitions se serait achevé, vendredi, sans avoir été inquiété.

Le *Florida* a mis à terre 450 hommes, huit mille fusils, deux millions de cartouches, des provisions, des vêtements, des mules et des chevaux.

Les insurgés qui ont reçu les arrivants étaient armés, mais mal vêtus et affamés comme la foule de femmes et d'enfants qui les accompagnaient.

Aux Philippines

On télégraphie de Manille à la date du 27 que beaucoup de télégrammes de félicitation adressés à l'amiral Dewey sont tombés entre les mains de l'amiral Montojo; celui-ci les a courtoisement renvoyés à leur destinataire.

Il est impossible à l'amiral Dewey de tenter d'occuper Manille avant l'arrivée des renforts qui sont entendus vers le 15 juin.

On signale des manifestations anti-anglaises à Manille.

Des cas sérieux de maladie se sont produits à bord du croiseur américain *Boston*.

Les Espagnols font venir toute l'artillerie de l'intérieur pour fortifier Manille. Ils auraient mis à prix la personne du chef insurgé Aguinaldo, mort ou vif, pour vingt-cinq mille dollars.

Washington, 1^{er} juin. — L'amirauté n'a pas reçu confirmation du bombardement de Santiago. Les fonctionnaires du Département de la marine considèrent la bataille comme invraisemblable.

Les autorités américaines ont prévenu tous les officiers de la flotte que les Espagnols du Mexique manifestent une violente hostilité contre les Américains et les avertis de prendre des précautions dans les ports américains.

New-York, 1^{er} juin. — Un télégramme de Key-West au *Herald* dit qu'un nouveau moyen de défense contre les torpilleurs a été adopté par l'amiral Sampson. Il consiste à pointer des canons à différentes portées, de sorte que quand les torpilleurs approchent, les navires américains sont toujours prêts à tirer, sans avoir à pointer de nouveau les canons à la portée exacte.

Madrid, 1^{er} juin. — Aucune dépêche officielle n'est arrivée sur le combat de Santiago. Il est probable que le câble a été coupé hier soir.

Ici, l'opinion est que l'escadre américaine a été obligée de battre en retraite après une canonnade qui aurait duré cinq heures.

Dans les milieux militaires et maritimes, on croit impossible que l'escadre américaine puisse franchir l'entrée du port de Santiago.

Madrid, 1^{er} juin. — Le ministre de la marine a reçu une dépêche disant que l'escadre américaine a subi un échec devant Santiago de Cuba.

Les forts espagnols et l'escadre de l'amiral Cervera ont repoussé les navires américains qui se sont retirés avec des avaries.

New-York, 1^{er} juin. — Le correspondant spécial du *World* à bord du *Triton* télégraphie de Santiago, à la date de lundi, via Fort-Antonio :

« Dimanche dernier, vers minuit, deux torpilleurs espagnols sortirent du port de Santiago et tentèrent un effort désespéré pour couler les navires américains.

« Ils s'avancèrent, à la faveur de la nuit, près des vaisseaux américains, et avaient déjà parcouru la distance de deux milles, lorsqu'un officier américain, de quart sur le pont du *Texas*, les aperçut au moyen de sa lunette de nuit. Deux faisceaux lumineux furent dirigés sur les torpilleurs.

« Ceux-ci, se voyant découverts, forcèrent de vapeur et cherchèrent à se précipiter sur le *Texas* et sur le *Brooklyn*; mais les canons à tir rapide de ces deux navires furent mis en action et lancèrent sur les torpilleurs une grêle d'obus qui les obligea à chercher un refuge dans le port sans qu'ils aient pu lancer leurs torpilles, bien qu'ils se fussent approchés à 500 mètres des navires américains ».

Madrid, 1^{er} juin. — L'inspecteur général du service sanitaire de l'armée à Cuba, interrogé par des journalistes, a répondu que l'état sanitaire de toute l'armée de Cuba était excellent.

D'après les dernières statistiques, a-t-il ajouté, la proportion des hommes malades a été réduite de moitié, car les marches forcées ont cessé et la nourriture a été améliorée.

L'*Imparcial* dit que le ministre de la marine a déjà reçu le rapport détaillé des manœuvres faites par l'escadre de réserve de l'amiral Camara. Le journal ajoute que cette escadre fera de nouveaux exercices avant de partir.

Un débat est attendu à la Chambre, à la suite du dépôt de la proposition demandant au gouvernement de prendre des mesures énergiques aux Philippines en présence des circonstances.

New-York, 1^{er} juin. — Le commodore Schley a reconnu les batteries qui défendent Santiago et le canal et a constaté que ces batteries sont plus fortes et les mines sous-marines plus nombreuses qu'on ne le supposait.

Une dépêche de la Havane, de source espagnole, dit que le commodore Schley a lancé 70 obus sans causer de dommages. Plusieurs de ces obus ont éclaté ou sont tombés près des vaisseaux espagnols. Deux obus auraient éclaté à l'arrière de l'*Iowa*. Le feu serait à bord d'un autre vaisseau américain.

Chronique suisse

Commissions fédérales. — La commission du Conseil des Etats pour le compte d'Etat a clos cet après-midi provisoirement ses délibérations.

La commission pour le rapport de gestion s'est réunie à 4 heures sous la présidence de M. Raschein.

Nouvelles des cantons

BERNE. — *Viande malsaine.* — On annonce de Jegenstorf, district de Fraubrunnen, que dix personnes du village sont tombées gravement malades pour avoir mangé de la viande d'un jeune veau. Cependant aucun décès n'est encore survenu.

— *Malversations.* — Un des principaux employés de la police municipale de Berne, le contrôleur Moser, est disparu depuis une huitaine de jours. On croyait d'abord à un accident ou à une lubie; mais, en vérifiant ses livres, on conçut des soupçons qui, aujourd'hui, se sont changés en certitude. Moser s'est enfui, laissant dans sa caisse un déficit de 3000 fr. et emportant avec lui une somme de 8000 fr., prélevée sur des fonds de tutelles dont il avait la gérance. On pense que Moser s'est embarqué sous un faux nom et qu'il a réussi à se procurer des papiers lui permettant de dépister les recherches. Le bruit courait qu'il avait été arrêté dimanche à Genève, mais cela n'a pas été confirmé.

— *Justes condamnations.* — Le tribunal de Berne vient de condamner à 4 et 2 jours de

prison, avec 300 et 200 fr. d'amende, des aubergistes de cette ville, qui auraient servi des restes de bière et de vin.

ZURICH. — D'après la *Nouvelle Gazette de Zurich*, on vient de nouveau de refuser d'admettre à la Bourse MM. Dreyfus frères, parce que l'un des associés avait il y a une dizaine d'années, excipé de jeu lorsqu'il s'est agi pour lui de tenir un engagement pris par lui à la Bourse. Comme la société de la Bourse peut exclure d'après ses statuts les personnes qui agissent ainsi, il est peu probable que le Conseil fédéral puisse lever l'interdiction qui pèse sur la maison Dreyfus frères.

LUCERNE. — *Les victimes du Gutsch.* — Hier a eu lieu l'inhumation des sept ouvriers tués dans l'accident du Gutsch. Les sept cercueils ont été réunis dans une même fosse au cimetière de Friedenthal. Plus de 1,500 personnes ont assisté aux obsèques. Sur la tombe des discours ont été prononcés par le curé Meier, le pasteur Locher et l'avocat Albisser.

Plusieurs journaux donnent des comptes-rendus détaillés sur le triste accident du Gutsch. Voici entre autres ce qu'écrivait un voyageur du train spécial, deux heures après la catastrophe :

« ... C'était un spectacle à faire frémir et presque à rendre fou. Une masse informe de membres humains, de chairs horriblement déchirées, et au milieu de tout cela les visages crispés des morts et des mourants; puis, au moment de l'accident, le désordre dans le train, les cris de terreur des centaines de gens qui avaient l'impression d'un malheur, mais n'avaient pas l'idée qu'à ce moment le sang des malheureuses victimes coulait à leurs pieds.

Les scènes d'angoisse, d'effroi, les accès de folle terreur parmi les voyageurs dépassent tout ce que l'on peut imaginer et, en ce moment, deux heures après l'accident, il me semble que mes pauvres membres sont brisés... Aucun de ceux qui ont assisté à la catastrophe n'oubliera ce lundi de Pentecôte... »

SCHWYTZ. — *Curé modèle.* — La commune d'Unter-Iberg est dotée d'un curé modèle. Attaqué dernièrement par des feuilles radicales, il fut défendu spontanément par ses paroissiens qui rappellèrent qu'ils doivent à leur curé la construction d'une belle église, sans que les contribuables aient vu leur cote d'impôts augmentée d'un centime; une vaste et superbe école, pour laquelle la commune n'a eu à dépenser que 200 fr.; une cure, qui n'a pas coûté un centime à la commune. En outre, le curé a pris à sa charge la moitié des frais du nouveau cimetière et la plus grande partie de ceux d'une vaste maison des pauvres. Enfin il a aidé la commune à se procurer de la bonne eau, a créé un service du feu et a fondé une société de consommation.

FRIBOURG. — *Fèvre aphteuse.* — Cette épidémie vient de faire sa réapparition dans le district de la Veveyse; elle a été constatée, lundi, sur les animaux du pâturage de « La Riaz », rière Châtel-Saint-Denis. Le séquestre a été immédiatement imposé sur les animaux de ce pâturage et des gendarmes y sont postés pour surveiller l'exécution des mesures prises. De même, les pâturages avoisinants sont mis à ban et forment la zone de protection devant servir d'entrave à la propagation de l'épizootie.

Comme ce pâturage se trouve à la frontière vaudoise et que la maladie a été reconnue dès le début, il y a lieu d'espérer qu'elle pourra être circonscrite à son premier foyer d'infection.

multiplier à l'occasion d'un semblable malheur, déclara Mme Morichard.

— La comtesse comprend très bien cela, dit Mme Valkenny, intervenant et voulant calmer les choses, trouvant cette tactique plus sage. Pour ma part, continua-t-elle, d'un air adulateur, je loue Elisabeth de sa pensée très généreuse. Elle prouve l'excellence de son cœur.

— Certainement, approuva la douairière. Cela prouve l'excellent cœur d'Elisabeth, un cœur d'or, nous le savons tous, et nous l'avons remarqué depuis sa plus petite enfance.

En parlant ainsi, elle prit la main de la jeune fille, comme si elle voulait se faire pardonner en lui témoignant de la tendresse.

Elisabeth accueillit ces avances par simple politesse. Sans savoir au juste pourquoi, cette comtesse et son amie inséparable lui causaient une antipathie instinctive.

Aussi elle éprouva quelque chose qui ressemblait à un soulagement quand les deux femmes se retirèrent, inconscientes, au reste, d'avoir été parfaitement importunes.

VIII

Vêtues sévèrement, comme l'exigeaient les circonstances, Elisabeth et sa mère prirent place dans leur élégant coupé et se firent conduire à la villa Guérin.

Très impressionnée à la vue seule de cette demeure où régnait le deuil, et vers laquelle, maintenant, se tournait l'attention de la ville entière, la jeune fille rassembla tout son courage, pour mieux justifier la résolution qu'elle avait prise de participer à cette démarche pénible.

A leur entrée dans le corridor, les deux femmes aperçurent Daniel.

Le jeune homme, les yeux en larmes, les traits altérés, le visage très pâle, vint au-devant des visiteuses.

Dans un élan irrésistible, il leur tendit les mains, en leur exprimant, à voix basse, sa reconnaissance. — Vous savez si nous estimions votre regretté père, et vous pouvez comprendre combien est grande la part que nous prenons à votre affreux malheur, dit gravement Mme Morichard.

— Je le sais, et vous en remercie, madame, répon-

SAINT-GALL. — *Double empoisonnement.* — Deux enfants du village d'Altendorf, district de Werdenberg, une fillette de 2 ans et un garçonnet de 4 ans, viennent de mourir après d'atroces souffrances pour avoir mangé une espèce de renoncules connue sous le nom de « grenouillette ». Les pauvres petits, jouant à la dinette, avaient absorbé avec d'autres ces plantes vénéneuses.

Un de leurs camarades qui avait également pris part au repas a pu être sauvé.

GRISONS. — *Un sanatorium.* — La création à Davos d'un sanatorium pour les tuberculeux, destinée aux ressortissants de l'empire allemand, paraît assurée.

Un docteur en médecine hanovrien, décédé dernièrement à Berlin, a légué à cette œuvre une somme de 100,000 marks. Le comité allemand spécial de Davos dispose de 116,000 marks.

On calcule donc qu'il ne faut plus qu'une centaine de mille marks pour pouvoir mener l'œuvre à bonne fin et on ne doute pas de réunir cette somme en Allemagne.

Le sanatorium de Davos recevrait surtout des personnes d'une situation de fortune modeste, ecclésiastiques, instituteurs, employés, etc.

VAUD. — *Une condamnation.* — A la suite d'une plainte de la commission des écoles et après une enquête du préfet d'Aligle, une des auberges de Laysin, dans laquelle on avait donné à boire à des enfants au-dessous de 16 ans, a été fermée pour trois mois par ordre du Conseil d'Etat.

VALAIS. — *Recul des glaciers.* — Il résulte des observations faites en 1897, que la plupart de nos glaciers persistent dans leur mouvement de recul. Ainsi le glacier de Zmutt, à Zermatt, a reculé de 12 mètres; celui de Zinal a reculé de 50 mètres et a baissé de 40 mètres; celui de Zigiornuove a reculé de 73 mètres.

Les glaciers de la vallée de Saas sont à peu près stationnaires; les glaciers de Gasenried et de Boveyre ont avancé d'une douzaine de mètres.

Chronique du Jura bernois

St-Imier. — Dimanche prochain aura lieu la fête annuelle des monteurs de boîtes de toute la région horlogère, y compris Besançon. Elle est organisée pour permettre aux ouvriers de cette branche de faire plus ample connaissance et de passer un jour loin des soucis de toute sorte qui préoccupent plus que jamais les classes laborieuses. On compte sur au moins cinq cents participants, avec le concours, dit-on, de quelques musiques.

Courchavon. — La foudre est tombée, dimanche après-midi, sur la maison de M. Busson, à Courchavon. Elle pénétra par la cheminée dans la cuisine où personne ne se trouvait heureusement. Les dégâts sont insignifiants. Il n'y eut pas d'incendie.

Chronique neuchâteloise

Conseil d'Etat. — Le Conseil d'Etat a adressé au Département fédéral des chemins de fer à Berne une lettre en date du 27 mai écolué relative à la ligne du tramway de Neuchâtel à Serrières, de laquelle nous détachons le passage suivant :

« En ce qui concerne les conditions d'exploitation et les plans du tracé de la même ligne, nous ne sommes pas encore en mesure de vous en proposer l'approbation, attendu que

dit Daniel, s'efforçant de se contenir, de vaincre sa douleur.

Il continua, avec un accent de profonde tristesse : — Ma pauvre mère est bien à plaindre; elle perd le meilleur des époux! Et pour moi aussi, la perte est immense, car celui qui m'est ravi était le meilleur des pères.

Daniel s'exprimait ainsi, les yeux baissés, l'air morne, tout frissonnant encore des crises qui l'avaient ébranlé.

Elisabeth le regardait avec une compassion indicible, les grandes tortures de la vie se révélant à elle pour la première fois. Oh! oui, elle comprenait ce chagrin qui saisissait son âme, et elle en mesurait l'étendue avec effroi. Mais elle comprenait également la tendresse de ce cœur qui se dévoilait inconsciemment sous la poussée d'une expansion presque involontaire.

Mme Morichard parla de Mme Guérin et exprima le désir de la voir.

Daniel s'empressa de conduire les deux femmes auprès de sa mère.

L'infortunée veuve était agenouillée au pied de la couche funèbre sur laquelle reposait — avec la majesté de la mort — son époux bien-aimé.

Penché en avant, le corps affaissé à demi, elle tenait sa tête brûlée dans ses mains crispées, comme si elle eût voulu l'empêcher d'éclater.

Absorbée par sa douleur, indifférente en quelque sorte à toutes choses, elle n'entendit pas entrer les visiteuses, et resta prosternée dans une immobilité de statue.

Mme Morichard fit un signe à Daniel, et s'agenouillant de même que sa fille, elle se mit à prier.

Un silence mystérieux régnait dans la chambre mortuaire, funèbrement éclairée par la clarté vacillante des cierges qui faisaient briller le Christ d'argent placé sur la poitrine du défunt.

Le visage de Charles Guérin, en son calme de mort, conservait une beauté virile, et sa ressemblance avec Daniel s'accroissait par une expression de bienveillance et de douceur posthumes.

Elisabeth le contempla, sans frayeur, sans répugnance, mais au contraire, avec une sympathie étrange, faite de respect, de surprise et de compassion. Jusque là, elle n'accordait à la famille Guérin qu'une estime un peu particulière.

(A suivre.)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 41

CRIMINEL SILENCE

PAR

JOSÉ DE COPPIN

Il était temps de venir au fait. Sinon, Mme Morichard et sa fille eussent pu s'imaginer que les visiteuses n'avaient d'autre but que de répéter — une fois de plus — le panegyrique de Roger Valkenny.

— Nous avons acheté les journaux, nous avons interrogé différentes de nos amies, pour connaître la vérité au sujet de cette épouvantable affaire, reprit la comtesse. Mais on ne sait rien, ou peu de choses encore. Et nous avons pensé en apprenant davantage, en nous procurant le plaisir de vous voir.

Mme Morichard raconta à ses amies le drame tel qu'il s'était passé, tel du moins qu'elle le tenait de la bouche de son mari.

— On nous avait fait des récits bien différents, observa Mme Valkenny. Cela prouve que j'avais raison d'être défiante. Car, votre version est la bonne, la vraie, évidemment. Ni mieux que M. Morichard ne peut vous renseigner, si ce n'est le juge d'instruction lui-même.

— C'est bien M. de Savanne, n'est-ce pas, qui est chargé d'instruire l'affaire? demanda la comtesse.

Et elle ajouta, malicieusement, en regardant furtivement Elisabeth, et sans attendre la réponse :

— On a bien fait de lui confier l'instruction. Il est fort jeune encore, mais déjà très capable. Puis il est lié avec la famille Guérin. Un gentil garçon, d'ail-

leurs, ce Savanne... Un peu sérieux, un peu froid peut-être, oui, un peu froid... Je crois qu'il vieillira très vite... Et qu'il perdra ses cheveux, comme son père qui était chauve à trente cinq ans.

Elisabeth eut un nouveau sourire, de pitié, cette fois. Décidément, elle la trouvait ridicule, cette comtesse.

Mme Morichard le comprit, bien qu'elle fût beaucoup moins fine que sa fille. Et comme elle estimait la douairière, et la considérait comme un ornement de son salon à la porte duquel sonnait bien son nom aristocratique, elle l'interrompit pour l'empêcher de devenir tout à fait risible.

— Je souhaite que M. de Savanne réussisse, car c'est affreux, ce crime. Mon mari m'a dit que la douleur de Mme Guérin dépasse tout ce que l'on peut imaginer, bien qu'elle soit contenue. La pauvre femme est toute changée, en quelques heures. Mais aussi quel martyre! Nous allons offrir nos condoléances à cette infortunée.

— Elisabeth vous accompagne? demanda la comtesse, faisant une moue désapprobatrice.

— Oui, madame, je l'ai demandé à ma mère; c'est bien le moins que l'on témoigne toute la sympathie possible pour un tel chagrin, riposta Elisabeth, assez vivement.

— Votre impressionnabilité est si grande! Et puis, à votre âge... objecta la comtesse.

— A mon âge on doit avoir du cœur et savoir compatir au malheur d'autrui, interrompit la jeune fille d'un ton résolu.

D'un regard rapide, Mme Morichard parut inviter sa fille à plus de réserve envers son interlocutrice.

— C'est pour votre bien, mon enfant, ce que j'en dis, corrigea la comtesse, battant en retraite... Je vous ai connue si petite, et vous savez si je vous aime!... On permet beaucoup à une vieille amie.

La voix de la douairière était devenue douce-reuse. On voyait que les transformations ne lui coûtaient guère, et qu'elle avait toute la flexibilité voulue pour s'insinuer et se dérober suivant les circonstances.

— Elisabeth ne peut douter de vos bonnes intentions à son égard, chère comtesse, et elle apprécie comme moi votre amitié. Seulement, elle pense que sa présence chez Mme Guérin sera une nouvelle preuve de sympathie, et qu'on ne saurait trop les

les propriétaires qui doivent céder les terrains nécessaires à l'élargissement de la route, élèvent des prétentions excessives, et que, s'ils entendent les maintenir, nous conseillerions à la Compagnie de renoncer à construire cette ligne.

Tir fédéral. — Le comité des prix a publié l'appel suivant :

La souscription pour les dons d'honneur destinés au tir fédéral qui sera célébré à Neuchâtel du 16 au 28 juillet prochain, a atteint actuellement une somme d'environ 120,000 francs. Les dons d'honneur étaient budgetés à 180,000 francs. Dans les fêtes précédentes ils se sont montés à 160, 180 et même 200,000 francs. Le premier tir fédéral célébré dans notre canton, à la Chaux-de-Fonds, en 1863, clôturait sa liste avec 163,000 francs.

Neuchâtel ne doit pas rester en arrière. Malgré les appels nombreux qui sont faits cette année à la bourse des citoyens, nous sommes persuadés que notre pays pourra et voudra s'imposer encore quelques sacrifices pour que le tir fédéral de 1898 soit au niveau des précédents.

En comparant les listes des prix déjà annoncés avec celles des prix précédents, nous devons reconnaître que c'est surtout dans la ville de fête et dans le canton qu'il y a le plus à faire.

Aussi, M., prenons-nous la liberté — connaissant l'intérêt que vous portez au tir fédéral, de vous adresser un pressant appel pour vous demander de faire autour de vous tous les efforts pour recueillir et provoquer des dons d'honneur, soit en espèces soit en nature. Les membres du Comité des prix sont à la besogne de leur côté, mais ils ont besoin du concours de tous, et ils se mettent à votre disposition, pour organiser, si vous le désirez, des souscriptions et des collectes et vous donner toutes les informations que vous pourriez désirer.

Les dons peuvent être adressés à tous les membres du Comité. Ceux en nature qui seraient un peu volumineux pourront être remis à M. Albert Gyger, au magasin de M. W. Schmid, place du Gymnase, qui a bien voulu se charger de les entreposer.

Recevez, M., nos salutations distinguées.

Au nom du Comité des Prix du Tir Fédéral de 1898

Pierre de Meuron, président. Albert Gyger et Alfred Colomb, vice-présidents. Edouard Tuscher, secrétaire. C.-Ed. Bovet. Albert de Montmolin. F. Nadenbousch. Georges Bouvier. F. Borel-Hunziker. Maurice de Coulon. Charles Clerc. Edgar Borel. Arnold Heer. Maurice Boy de la Tour. Anatole Jobin. Julien Lambert. James de Dardel. Fritz Jordan. Fritz Châtelain. Jules Chappuis.

*** Ecole primaire.** — Les commissions scolaires et le corps enseignant des écoles primaires sont informés que les conférences officielles de districts auront lieu aux dates suivantes :

Pour le district de Neuchâtel, à Neuchâtel, le 1^{er} juin, à 8 heures du matin, au Collège de la Promenade.

Pour le district de Boudry, à Boudry, le 2^e juin, à 8 heures du matin, au Collège.

Pour le district du Val-de-Travers, à Fleurier, le 3^e juin, à 8 heures du matin, au nouveau Collège.

Pour le district du Val-de-Ruz, au Collège de Cernier, le 1^{er} juin, à 9 heures du matin.

Pour le district du Locle, à la Chaux-de-Milieu, le 3^e juin, à 9¹/₂ heures du matin.

Pour le district de la Chaux-de-Fonds, au Collège primaire de la Chaux-de-Fonds, le 2^e juin, à 9 heures du matin.

— L'ouverture de la session d'été des examens d'Etat en obtention des brevets de capacité pour les enseignements primaire et fröbelien a été fixée au lundi 22 août.

*** Société suisse des médecins aliénistes.** — Cette société a eu sa réunion annuelle lundi à Neuchâtel. Une trentaine de membres étaient réunis sous la présidence du Dr Forel, ancien directeur de l'asile de Burghölzli près Zurich. L'ordre du jour portait un rapport avec discussion sur la question des infirmiers dans les asiles, puis un travail du Dr Gelis sur les nouvelles théories en psychologie et leur application à la psychiatrie. Enfin le Dr Forel a dit aussi quelques mots d'un cas très intéressant d'amnésie rétrograde. Le président sortant de charge a été remplacé pour une période de trois ans par le professeur de Speyr, médecin en chef de la Waldau (Berne). Le soir, un banquet confraternel réunissait au Cercle du Musée trente convives dont — détail à noter — douze sont abstinentes.

Mardi, les aliénistes ont visité l'Hospice cantonal de Perreux et l'Asile de Pontareuse pour la guérison des buveurs. Cette double visite a paru les satisfaire pleinement. Ils ont spécialement félicité la direction de Perreux du bel hospice que notre canton vient de se donner et dont la tenue ne laisse rien à désirer.

Chronique de l'horlogerie

Contrôle fédéral des ouvrages d'or et d'argent. — Voici le tableau du poinçonnement du mois de mai 1898 :

BUREAUX	Boîtes de montres or	Boîtes de montres argent	TOTAL
Bienne	2,042	43,708	45,750
Chaux-de-Fonds	31,592	7,067	38,659
Delémont	1,995	5,329	7,324
Fleurier	491	11,957	12,448
Genève	1,048	11,467	12,515
Granges (Soleure)	153	29,482	29,635
Locle	6,590	3,141	9,731
Neuchâtel	—	4,654	4,654
Noirmont	1,212	31,433	32,645
Porrentruy	—	30,525	30,525
Saint-Imier	471	26,542	27,013
Schaffhouse	—	6,989	6,989
Tramelan	—	41,233	41,233
Total	45,594	253,227	298,821

Chronique locale

*** Régional Saignelégier-Chaux-de-Fonds.** — A l'occasion des foires du Noirmont et de Saignelégier qui auront lieu : la première le 6 et la seconde le 7 juin, la compagnie organisera pour chacune d'elles, le train spécial ci-après avec arrêt dans chaque station :

Place-d'Armes dép. 6 h. matin
Saignelégier arr. 7 h. 35 mat.
(Communiqué.)

*** La Montagnarde.** — La Société de tir militaire « La Montagnarde » aura son second et dernier tir obligatoire dimanche 5 juin 1898, de 6 heures à 10 heures du matin, au Stand des Armes-Réunies.

Tous les sociétaires n'ayant pas participé au premier tir sont invités à se rendre à ce second exercice, de même que les militaires désirant se faire recevoir de la Société sont priés de se présenter munis de leurs livrets de tir et de service.

Il est encore rappelé que ce second tir est le dernier obligatoire, le prochain étant réservé pour la tombola et le tir facultatif.
(Communiqué.)

*** Caissier infidèle.** — Le gérant de la maison Steilberger s'est enfui. La vérification de sa caisse a permis de constater un déficit de 2,500 fr. environ.

*** Une expulsion.** — Un arrêté d'expulsion a été rendu contre Schlesinger, impliqué dans l'affaire Roulet et condamné la semaine dernière par la Cour d'assises à 20 jours de prison pour usure.

La question des spiraux

Nous avons annoncé, dans l'un de nos derniers numéros, dit la *Fédération horlogère*, qu'une souscription d'actions était lancée chez les fabricants d'horlogerie, pour réunir un capital destiné à la fondation d'une fabrique de spiraux mous et trempés.

Il s'agissait de solidariser les intérêts des fabricants avec ceux de la production des spiraux, faisant ainsi, du souscripteur d'actions, tout à la fois le producteur et le consommateur de cet article. L'idée était heureuse et devait sourire d'autant plus que les circonstances se prétaient merveilleusement à son exécution.

Aussi tout a bien marché et le capital souscrit actuellement dépasse-t-il 100,000 francs.

Le Comité provisoire va examiner la question de la convocation d'une assemblée d'actionnaires et en fixer la date, qui sera prochaine.

Quant à la mise en marche de la nouvelle fabrique, tout est en bonne voie et les délais prévus ne seront pas dépassés.

Dernier Courrier et Dépêches

Madrid, 2 juin. — On télégraphie de Gibraltar que la populace a jeté des pierres contre le général anglais Richardson, commandant la garnison de Gibraltar, et contre M. Ferster, qui se promenaient à San-Roque.

Madrid, 2 juin. — Un décret qui vient d'être publié, ordonne l'émission de titres de la dette perpétuelle intérieure 4^o/_o, avec coupon au 1^{er} juillet jusqu'à concurrence d'une somme de mille millions de pesetas nominales, pour garantir les opérations du trésor.

Agence télégraphique suisse

Seattle, 2 juin. — La goélette *Lady Jane Gray*, qui transportait au Klondyke 61 chercheurs d'or, a sombré au cap Flattery; 27 passagers seulement ont été sauvés.

Washington, 2 juin. — On n'a reçu encore aucune nouvelle du commodore Schley.

New York, 2 juin. — L'*Evening Journal* reçoit une dépêche du cap Haïtien datée du 1^{er} juin, à 10 heures du matin, annonçant que la flotte américaine est apparue de nouveau devant Santiago et qu'on s'attend à un nouveau bombardement.

Londres, 2 juin. — Suivant le *Times*, les dépêches de Washington annoncent que l'amiral Sampson a pris le commandement des 15 navires américains qui se trouvent actuellement devant Santiago.

Madrid, 2 juin. — Une dépêche de Santiago dit qu'on a remarqué que 3 navires américains avaient des avaries; l'un d'eux avait le feu à bord.

Les Espagnols ont eu un mort.
Key-West, 2 juin. — Le bruit court, mais il mérite confirmation, que le *St Paul* se serait emparé du transport espagnol *Alfonso XIII*.

Londres, 2 juin. — On télégraphie de Key-West au *Morning Post* que le croiseur *Yale* est signalé à Montego (Jamaïque); il attend le steamer espagnol *Roussima Conception*, venant de Cienfuegos.

Belgrade, 2 juin. — Le chef du parti radical, Nicolas Pasitch, a été condamné par la Cour d'appel à neuf mois de prison, sous prétexte d'outrage envers l'ex roi Milan.

La Haye, 2 juin. — La deuxième Chambre a adopté, par 72 voix contre 20, le projet présenté par le gouvernement et qui introduit le service militaire obligatoire.

New-York, 2 juin. — En demandant de nouveaux crédits, M. Alger, ministre de la guerre, annonce son intention d'envoyer immédiatement une quinzaine de mille hommes à Cuba, qui seront suivis ultérieurement de 50,000 hommes.

Madrid, 2 juin. — Dans les cercles officiels on raille la version des Américains que le combat de Santiago n'aurait été qu'une simple reconnaissance. La vérité est que les Américains ont tenté de forcer l'entrée de la baie de Santiago et qu'ils ont été repoussés.

— Une dépêche de Santiago confirme que l'escadre américaine qui tentait de forcer l'entrée du port a été repoussée par les batteries des forts et par le croiseur *Christobal Colon*, dont le capitaine a été tué. Après la retraite des Américains, dont un des croiseurs a subi de fortes avaries, le *Christobal Colon* est rentré dans le port sans avaries.

New York, 2 juin. — Le *Sun* annonce que le transport *Alfonso XIII*, qui a été capturé par le croiseur auxiliaire *St-Paul*, ne s'est rendu qu'après que ce dernier eut tiré 17 coups de canon.

Cote de l'argent en Suisse
du 1^{er} juin 1898

Argent fin en grenailles, fr. 103.— le kilo.

Faits divers

Voleur courtois. — Une institutrice de Londres mettait, ces jours derniers, sous enveloppe, une bank-note de cinq livres sterling qu'elle destinait à sa mère. Puis, elle plaçait l'enveloppe dans son porte-monnaie sans avoir écrit l'adresse.

Une heure après le porte monnaie lui était volé. Elle courrait au poste de police le plus proche, où les agents lui donnaient des consolations platoniques; puis, désolée, rentrait chez elle. Une agréable surprise l'y attendait. Son porte-monnaie n'était pas revenu, mais l'enveloppe contenant les cinq livres avait été rapportée intacte par le voleur; il y avait joint le mot suivant :

« Chère mademoiselle,

« Les exigences de ma profession m'ont conduit à m'emparer tout à l'heure de votre bourse, où je trouve à l'instant, avec une somme de soixante schellings que je m'approprie, cette enveloppe blanche que ma discrétion m'interdit de briser. Quand une jeune femme se promène ainsi par les rues avec une enveloppe blanche en poche, c'est que cette enveloppe contient une lettre d'amour et que l'expéditrice guette une occasion d'y inscrire en secret l'adresse du bien aimé.

« Je ne veux pas faire tort à votre amoureux des jolies choses et des baisers que vous lui destinez et je suis déjà trop confus que mon intervention ait retardé l'envoi de ce billet doux.

« Soyez heureuse, cher miss, avec celui que vous avez choisi, et croyez aux meilleurs sentiments de votre tout dévoué serviteur... »

Qui dira après cela que les pick pockets sont des gens dépourvus de sentiment, et qu'ils ne savent pas tourner agréablement un billet ?

BIBLIOGRAPHIE

Guide Gassmann. — L'horaire-miniature bien connu que l'imprimerie W. Gassmann à Bienne publie depuis bientôt vingt ans, et qui se présente maintenant à ses nombreux acheteurs sous le titre de *Guide Gassmann*, vient de paraître et sera mis en vente dès maintenant en jolie reliure avec titre or au prix de 40 cent. et broché à 25 cent. Cet indicateur est redevable de la vogue dont il jouit non seulement à sa qualité d'horaire complet et exact des chemins de fer suisses, mais aussi à son format minuscule (6:9 cm.), qui permet de porter commodément ce livret-bijou dans la poche du gilet. En vente dans toutes les librairies.

Feuille officielle suisse du commerce

Bureau de la Chaux-de-Fonds

Le chef de la maison G. Walz, *Grand Hôtel Central*, à la Chaux-de-Fonds, est Gottlieb Walz, de Walddorf (Wurtemberg), domicilié à la Chaux-de-Fonds. Genre de commerce : maître d'hôtel. Bureaux : 54, rue Léopold Robert.

Charles Schmidt, de Wildbad (Wurtemberg), et Edouard Erlsbacher, de St Jakob (Tyrol), domiciliés à la Chaux-de-Fonds, ont constitué à la Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale *Schmidt et Erlsbacher*, une société en nom collectif, commencée le 15 mars 1898. Genre de commerce : Fabrication et commerce d'horlogerie. Bureaux : 65, rue du Parc.

La raison *Angelo Caldara*, à la Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 30 juin 1896, n° 181), est éteinte ensuite de renonciation du titulaire.

Angelo Caldara et Maurice Facelli, les deux de Borgosesia (Italie), et domiciliés à la Chaux-de-Fonds, ont constitué à la Chaux-de-Fonds, sous la raison *Caldara et Facelli*, une société en nom collectif, commencée le 23 avril 1898. Genre de commerce : Gypserie et peinture. Bureaux : 36, rue de l'Industrie. Cette société a repris la suite des affaires de l'ancienne maison Angelo Caldara.

Extrait de la Feuille officielle

Faillites

Ouverture de faillite

Succession répudiée de César Matthey, en son vivant mécanicien, aux Brenets. Date de l'ouverture de la liquidation : le 24 mai 1898. Clôture des productions : le 18 juin 1898.

Les créanciers qui ont déjà fait leurs inscriptions au bénéfice d'inventaire, sont dispensés de le faire à nouveau.

Clôture de faillite

Salomon Weill, coiffeur, à la Chaux-de-Fonds. Date du jugement de clôture : le 26 mai 1898.

Publications matrimoniales

Dame Rosina Baumer née Wieniger, ménagère, domiciliée à la Montagne du Terreau, Fleurier, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée devant le tribunal civil du Val-de-Travers, contre son mari Louis-Manuel Baumer, agriculteur et horloger, au même lieu.

Notifications édictales

Sont citées à comparaître :

Laure Prétôt et Juliette Lauber, toutes deux domiciliées précédemment à la Chaux-de-Fonds, le 18 juin 1898, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, devant le tribunal de police. Prévention : Scandale nocturne.

Publications scolaires

Neuchâtel. — Deux postes d'institutrices à la section commerciale de l'Ecole supérieure des jeunes demoiselles : 1^o Pour la classe préparatoire qui s'ouvrira le 1^{er} septembre. 2^o Pour la classe de 1^{re} année d'études qui s'ouvrira le 15 septembre. Obligations : Enseignement des branches commerciales, environ 20 heures de leçons par semaine.

Pour renseignements, s'adresser à la direction des écoles secondaires de Neuchâtel jusqu'au 10 juin et en avisant le secrétariat du Département de l'instruction publique.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 1^{er} juin 1898

Recensement de la population en Janvier 1898 :
1898 : 81,605 habitants,
1897 : 81,157 »
Augmentation : 448 habitants.

Naissances

Brunner, Louise-Hélène, fille de Charles-Numa, sertisseur, et de Louise née Dreyer, Bernoise.

Promesses de mariage

Tendon, Alphonse, horloger, Bernois, et Boward, Jeanne Esther, horlogère, Vaudoise. Vuillemin, Gildace, guillocheur, Neuchâtelois, et Liengme, Julia-Amanda, horlogère, Bernoise.

Mühlematter, Gottlieb, cordonnier, Bernois, et Veuve, Elise-Héloïse, horlogère, Neuchâteloise.

Botteron, Charles-Arthur, agriculteur, Bernois et Neuchâtelois, et Lemrich, Corinne-Alice, tailleur, Bernoise.

Mariages civils

Robert, Emile, horloger, Neuchâtelois, et Chuard, Marie-Julia-Adeline, horlogère, Française.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)
22253. Maurer, Jules, fils de Johannes et de Marianne née Glatz, Bernois, né le 5 septembre 1870.

E. MATHIEU-PLESSY

11, rue de Cluny — PARIS



ENCRE

adoptées par toutes les grandes Administrations de France & de l'Étranger.

ENCRE

MATHIEU-PLESSY

Chez tous les Papetiers.

A la Chaux-de-Fonds :

Librairie - Papeterie A. COURVOISIER, place Neuve. Envoi contre remboursement.

L'administration du *Tracteur*, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues française et allemande, paraissant à la Chaux-de-Fonds, envoie gratuitement et franco un numéro spécimen à chaque personne qui en fait la demande.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.

Trop de probité

Le huitième régiment du génie venait de toucher un nouveau colonel, jeune encore, heureux de quitter les directions pour prendre un commandement, et qui était animé des meilleures intentions.

Tout en veillant à l'accomplissement strict des règlements et au maintien de la discipline, il voulait être paternel, se faire aimer des hommes, les récompenser chaque fois qu'il en trouvait l'occasion.

Il n'attendait qu'une circonstance pour prouver son bon vouloir.

Elle ne tarda pas à se présenter.

Un sapeur trouva un porte-monnaie dans la cour de la caserne et il s'empressa de le remettre au corps de garde.

Le colonel, enchanté, fit appeler le sapeur dans la salle d'honneur et le complimenta chaleureusement.

— Sapeur Pitoiset, lui dit-il, je vous ai fait venir pour vous féliciter au sujet de votre bonne action; je suis heureux de constater que les sentiments de probité et d'honneur sont vivaces au régiment, et que lorsque l'occasion s'en présente, les hommes accomplissent leur devoir sans hésitation, sans faiblesse.

— Sapeur Pitoiset, dans votre poitrine de soldat bat un cœur honnête: vous vous êtes souvenu que l'armée est l'école de l'honneur et vous portez dignement votre uniforme. Continuez, je vous nomme caporal.

— Allez et dites à vos camarades que si le colonel sera impitoyable pour les mauvais serviteurs, il récompensera toujours les bons.

— Voilà comment il faut parler aux hommes, ajouta le colonel, en s'adressant aux officiers présents, quand le sapeur fut sorti.

Le colonel fit porter à l'ordre du régiment des félicitations au sapeur Pitoiset, ainsi que sa nomination au grade de caporal, ordre qui fut lu aux hommes à trois appels successifs.

L'adjudant-major, un vieux capitaine, avait bien insinué que les félicitations suffisait; mais le colonel ne l'avait pas écouté.

— Capitaine vieux jeu! s'était-il dit.

Trois jours après, un autre sapeur rapportait une montre qu'il avait trouvée dans les escaliers.

Le colonel le fit appeler, lui serra la main, le félicita chaudement. Il voulait le nommer caporal; l'adjudant-major, qui le connaissait, avait envoyé chercher son livret. Il fit remarquer au colonel que c'était un mauvais soldat, aux antécédents déplorables, dont le folio de punition était tout noir et que sa nomination produirait un mauvais effet.

— Je regrette, dit le colonel, que vos notes antérieures ne me permettent pas de vous donner les galons de caporal: vous passerez de première classe. Je suis convaincu que vous effacerez vos mauvaises notes par votre bonne conduite. Continuez, mon brave; la prochaine fois je vous récompenserai comme vous le méritez.

En le congédiant, le colonel lui mit cent sous dans la main.

Nouvelles félicitations à l'ordre du jour, accompagnées de la notification du passage du sapeur Trilledou de la seconde classe à la première.

— Il faut savoir parler aux hommes! disait le colonel radieux.

Quelques jours après, un sapeur-conducteur rapporta un porte-monnaie qu'il avait trouvé dans le fumier en faisant la corvée de litière.

Nouvelles félicitations. D'autres trouvaient des montres. Le colonel, ravi, félicitait toujours, portait les sapeurs sur le tableau d'avancement.

Jamais on n'avait perdu autant de porte-monnaies.

— Cela n'est pas naturel, grognait le vieil adjudant-major. Du temps de votre prédécesseur, disait-il au colonel, on n'égarait pas tant d'objets.

— Savez-vous ce que cela prouve, capitaine? répondit le colonel. Que mon prédécesseur, dont je ne veux pas critiquer les actes — au contraire — ne connaissait pas les hommes. Il ne savait pas les encourager. Qu'arrivait-il? Lorsqu'un homme trouvait le porte-monnaie d'un de ses camarades, il le gardait. Moi, en récompensant d'une façon éclatante l'auteur du premier acte de probité qui a été porté à ma connaissance, je leur ai montré ma sollicitude, j'ai excité leur émulation: les hommes ne sont pas plus bêtes que nous, il se le sont dit... Constatez les résultats: à présent, ils rapportent... et tous les jours!... Les hommes sont de grands enfants.

— C'est possible, mais on perd trop de porte-monnaie, depuis quelque temps, ronchonnait le vieil adjudant-major, qui ne semblait pas convaincu. Cela n'est pas naturel.

— Vieille baderne, va! pensait le colonel.

La chronique du bien s'enrichissait chaque semaine de quelque nouvel acte d'honnêteté, les bonnes actions se succédaient.

Trilledou, qui décidément ne quittait plus le sentier de la vertu, trouva encore une montre.

Cette fois, l'adjudant-major le regarda de travers:

— Toi, lui dit-il, tu n'as pas trouvé deux montres dans un mois...

— Que si, mon capitaine. Je sortais de la cuisine où j'avais descendu les gamelles, étant de semaine à la chambre. La montre, elle était par terre; que j'ai même failli marcher dessus...

Le colonel porta Trilledou d'office sur le tableau des élèves caporaux.

— Les braves gens! exclamait-il. On est fier de commander de pareils hommes!

L'adjudant-major était de moins en moins convaincu: la deuxième trouvaille de Trilledou lui paraissait plus que suspecte. Sans rien dire à personne, il se livra à une enquête discrète et il découvrit le pot aux roses.

Les hommes, alléchés par la générosité du colonel, s'entendaient entre eux: l'un laissait tomber son porte-monnaie, l'autre le ramassait et allait le porter au corps de garde, où le premier allait le réclamer... et le tour était joué. La seconde fois les deux compères changeaient de rôle.

Le vieux capitaine jubilait et se félicitait de sa perspicacité.

Le lendemain, au rapport, il instruisit le colonel du résultat de sa découverte. Il avait les preuves en main; impossible de douter.

Le colonel était furieux. On s'était moqué de lui! Eh bien! on verrait de quel bois il se chauffait! Gare au premier qui renouvelerait ce petit jeu, il lui en cuirait, il paierait pour les autres!

Il était surtout humilié de voir que cette vieille culotte de peau d'adjudant-major avait eu plus de flair que lui.

Quatre jours se passèrent quand Lariflet — jeune soldat, arrivé depuis un mois — trouva un porte-monnaie dans un couloir.

Il le ramassa, constata qu'il renfermait seize francs, et il le porta au corps de garde, où, comme toujours, l'adjudant de service prit son nom.

Il raconta l'événement dans la chambre.

— Ben, mon vieux colon, dirent les camarades, t'as rien de la chance pour un bleu! Tu vas être cité à l'ordre... Tu vas payer à boire.

Et ils l'emmenèrent à la cantine.

Le lendemain le colonel le fit appeler.

L'adjudant-major l'introduisit dans la salle du rapport en se frottant les mains.

— C'est vous, mon garçon, dit le colonel, qui avez trouvé un porte-monnaie?

— Oui, mon colonel, répondit Lariflet avec assurance.

— C'est très bien! Il était perdu ce porte-monnaie, vous en êtes sûr?

— Oh! oui, mon colonel. Je me trottait pour l'appel, quand j'ai heurté quelque chose; je m'ai baissé, j'ai vu que c'était un porte-monnaie qui avait de l'argent dedans...

— Après?

— Je m'ai dépêché de le porter à l'adjudant.

— Encore mieux!... Eh bien! mon garçon, dit le colonel en le regardant bien en face, vous aurez huit jours de salle de police... Vous savez, je connais les hommes!

Lariflet, abasourdi, restait immobile, cloué au plancher.

— Demi-tour! lui dit l'adjudant-major en lui montrant la porte. Les porte-monnaie, ça ne prend plus: faudra trouver autre chose.

Lariflet a fait ses huit jours: il n'a jamais compris.

Eugène FOURRIER.

Variétés

LE PHOQUE

Le phoque est l'animal providentiel des contrées stériles et désolées du Groënland. Le phoque est aussi indispensable au Groënlandais que le renne au Lapon, le bœuf à l'Indien, l'yack au Chinois, le mouton ou le bœuf à l'Européen.

Les Groënlandais n'ont d'autre champ que la mer, d'autre récolte que leur pêche, d'autre bétail que leurs troupeaux de phoques, qu'il faut aller surprendre la lance à la main, au milieu des glaces éternelles.

Demandez au Groënlandais quelle est sa nourriture, il vous répondra qu'il vit de la chair substantielle et fortifiante du phoque, que le foie, le cœur et les poumons du phoque sont le régal le plus délicieux qu'il puisse savourer, qu'il n'y a pas de potage pareil à cette soupe appétissante où l'on délaye du boudin fumant fait avec le sang du phoque...

Demandez-lui encore de quelle étoffe sont formés ses habits, ses guêtres, son bonnet, son manteau, sa chemise; il vous répondra que tout cela est en peau de phoque. Le phoque sert à la fois à la garde-robe et son garde-manger.

Et l'usage de l'huile si précieuse du pho-

que, combien de services importants et divers n'est il pas appelé à rendre au pauvre Groënlandais!

Cette huile sert à alimenter les lampes, à apprêter les aliments, à conserver les poissons desséchés, à donner aux membres des pêcheurs plus de souplesse et de vigueur.

Est-ce tout? non. Le Groënlandais vous dira aussi qu'avec la peau du phoque il fait le toit de sa cabane, recouvre les canots où il navigue. Il ajoutera qu'avec les petites fibres du phoque, si mince, si déliées, si fines, il fait un fil à coudre aussi bon que le fil et la soie de nos pays. Il vous apprendra, enfin, que les vitres de sa hutte qui l'abrite contre le vent, la neige et le froid glacial, ne sont autre chose que les larges peaux des intestins du phoque, préparés avec un soin minutieux.

Les rideaux des portes sont également taillés dans la peau du phoque. Et ces vessies brillantes, arrondies comme des ballons d'enfants, symétriquement appendues aux murs, d'où viennent-elles? Ce sont des vessies de phoque qui contiennent et qui conservent l'huile de phoque. Et ces os éparpillés sur une planche, à quoi vont-ils servir? A fabriquer des outils de ménage et de travail.

Est-ce qu'autrefois l'os du phoque ne remplaçait pas le fer, avant que ce métal fût apporté des pays lointains par des hardis pêcheurs? Est-ce qu'autrefois Groënlandais, Finnois et Lapons ne payaient pas leur tribut en câbles de peau de phoque, câbles si estimés, si recherchés des Scandinaves, qu'ils s'en servaient pour maintenir leurs vaisseaux à l'ancre ou pour les attacher les uns aux autres pendant les batailles navales? Est-ce qu'autrefois le phoque, parfumé de genièvre et patiemment rôti devant un grand feu de sapin, ne formait pas un plat magistral fort en honneur sur les tables de la vieille Angleterre et de la Scandinavie? Est-ce qu'enfin, à l'époque de la conquête de leur pays par les légions romaines, les guerriers germaines n'étaient pas vêtus de peaux de phoque?

Les Romains, à vrai dire, n'en durent pas être beaucoup surpris. Eux-mêmes s'abritaient sous des tentes en peau de phoque, obéissant à cette croyance superstitieuse que la dépouille de cet animal n'était jamais frappée de la foudre.

Et c'est ainsi que la peau du phoque a eu tous les honneurs: après avoir servi de tente, de vêtements, de vitres, de rideaux, de sac, de toit, de couverture, de pirogue et de... paratonnerre, nous la retrouvons plus tard en Scandinavie, assez habilement préparée pour recevoir des caractères et jouer le rôle civilisateur de parchemin.

Qui ne connaît le phoque, cet étrange amphibie, tenant du quadrupède et du poisson, possédant quatre nageoires ou pattes que terminent des doigts ornés d'ongles bizarres?

Sa robe est élégante et finement lustrée, tachetée de jaune; sa tête ronde, intelligente, avec de grands yeux pleins d'expression et de douceur, a je ne sais quoi de vivant, de parlant, de tendre et de voilé.

Il n'a qu'un seul tronçon de queue et point d'oreilles. En revanche, il possède de longues et belles moustaches tombant à la tartare.

Son cou est flexible comme un cou d'oiseau, ses mouvements pleins d'aisance et de grâce. C'est un maître nageur. Mais, à terre, il ne court ni ne marche, saute et tressaute de la poitrine, du ventre, les nageoires écartées, le cou tendu, le regard mélancolique, ayant l'air de vous demander la main. C'est à la fois comique et navrant: on dirait quelque échappé d'une cour des Miracles, un pauvre estropié qui se traîne, ou bien un paillasse qui se tremousse, un clown qui se disloque.

Le phoque a la vie très dure; le nez est son endroit sensible, le défaut de la cuirasse, on pourrait dire son talon d'Achille.

C'est là qu'on le frappe, c'est par là qu'il meurt.

On trouve le phoque dans presque toutes les mers. C'est surtout dans les contrées polaires qu'il abonde, qu'on en voit des troupeaux immenses couvrir les glaçons et les rivages.

Le phoque a pour patrie le pôle, pour royaume les banquises, pour hamac un glaçon flottant, pour soleil le rayonnement féérique et mystérieux des aurores boréales.

Si le phoque, aux temps mythologiques, ne fut pas Dieu lui-même, il vécut parmi les dieux. C'est un déclassé de la mer et de l'Olympe. Jadis il composait les troupeaux favoris de Neptune et se jouait — dans la vague carressante — autour de son char.

Aujourd'hui on le montre dans les ménageries, où il dit « papa » et « maman » comme un vieillard tombé en enfance.

Après la mythologie, la foire; un tréteau pour horizon et un baquet pour océan. Le phoque est mieux qu'un saltimbanque et un histrion; c'est la richesse et la vie, l'unique parure des contrées stériles et muettes, désolées. Ecoutez encore le Groënlandais: « Je puis, dit-il, me passer de tout pourvu que j'aie des phoques, et de tout je

manquerais si je venais à perdre ces animaux, providence et richesse du pauvre Groënland. »

FULBERT-DUMONTEIL.

Faits divers

Le nouveau péril jaune

Le *New-York Journal*, organe qui tient la tête de la presse aux Etats-Unis par la violence de ses propos plus que par l'étendue de son influence, nous donne un avant goût des futures interventions des Américains en Europe telles que les entrevoyaient dans leur imagination échauffée les *jingoes* d'outre-mer, c'est-à-dire heureusement une minorité imperceptible au peuple américain.

Dans un curieux spécimen de cette littérature chauvine que connaît aussi la vieille Europe, mais qui a eu une certaine part dans les origines de la guerre actuelle, le *New-York Journal* nous dit qu'il est certain que le temps viendra où le dernier drapeau étranger (il ne fait pas d'exception, même pour celui de l'Angleterre) cessera de flotter sur la terre ferme et les îles de l'hémisphère occidental.

Bien plus, les Etats-Unis, disposant d'une force et d'une richesse formidables, comptant à un moment donné trois cents millions d'âmes, auront à leur merci l'Europe, divisée d'intérêts et de sentiments.

« Alors, la grande République pourra châtier toute l'Europe, forcer ses monarchies à licencier les armées qui absorbent toute la substance des peuples, à désarmer les flottes, à suspendre toutes querelles, à renoncer à la guerre. Ayant le pouvoir d'agir comme le commissaire de police de l'Europe, l'Union américaine peut assumer la mission chrétienne de la civiliser, d'y introduire véritablement l'ordre et la loi dans un esprit de pure bienveillance pour l'humanité. Cela pourra être désagréable aux monarchies, mais profitable aux peuples. »

« Evidemment, les Etats-Unis ont à faire chez eux avant de songer à régler les affaires du monde dans l'intérêt de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Il sera opportun de porter ses bienfaits à l'Europe divisée, accablée, opprimée et encore plus ou moins dominée par les idées du moyen-âge, quand nous nous les serons assurés à nous mêmes, en supprimant les syndicats, en arrachant les ressources naturelles du pays des griffes du monopole et la politique de l'Union des mains des Hannas (allusion au sénateur Mark Hanna, ami intime de M. Mac Kinley et représentant l'influence du monde des affaires de New-York). Toutefois, cette guerre pour la délivrance de Cuba est un noble avant-goût de ce que le monde peut attendre. »

« Pour le moment, c'est à l'Espagne de quitter la terre d'Amérique. »

Coup de fusil mystérieux.

M^{lle} Leclerc, une jeune couturière de la rue Servandoni, à Paris, était assise l'autre jour, vers 4 heures, auprès de sa fenêtre. Elle venait de quitter pour un instant son ouvrage et, pour se distraire, émettait un peu de mie de pain pour son pigeon familier. Le volatile était posé sur le rebord de la fenêtre et becquetait les miettes que lui offrait la jeune fille.

Soudain, un coup de feu parti, on ne sait d'où, d'une fenêtre? de la cour? retentit, et le pigeon pencha la tête et roula aux pieds de la couturière. Il était frappé à mort. La jeune fille eut la main légèrement éraflée par quelques grains de plomb; mais elle était à moitié évanouie de peur, quand les voisins, effrayés par la détonation, accoururent dans sa chambre. Ils se mirent immédiatement à fouiller la cour et les abords de l'immeuble: ils ne trouvèrent personne.

M^{lle} Leclerc a déposé une plainte et une enquête est ouverte.

Enfant terrible.

Les journaux anglais racontent une amusante anecdote sur M. Gladstone. Un élève de l'école de Hawarden, âgé de dix ans à peine, avait, à plusieurs reprises demandé à être présenté à M. Gladstone. On lui fit comprendre que le *great Old Man* gisait sur son lit de douleur et que les médecins avaient expressément recommandé de ne laisser pénétrer personne dans la chambre de l'illustre malade. L'enfant ne dit rien, mais depuis ce jour il devint triste. Il ne pouvait plus travailler, il allait machinalement à l'école, mais sans ouvrir jamais un livre. Sa tristesse devint telle qu'on en causait dans tout Hawarden, si bien que M. Gladstone lui-même en entendit parler. Avec sa bonté habituelle le grand vieillard ordonna aussitôt qu'on laissât venir l'enfant. Le petit écolier fut au comble de ses vœux. Il pénétra avec recueillement dans la chambre du malade, s'approcha du lit, et puis, avec une naïveté charmante: « Et maintenant, dit-il, que j'ai eu le grand bonheur de vous voir et de vous entendre vous pouvez mourir! »

BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, le 2 Juin 1898.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

	Es.	Cours
France		
Chèque Paris	100	31 1/2
Court et petits effets longs	2	100 81 1/2
3 mois) acc. françaises	2	100 83 1/2
3 mois) min. fr. 3000	2	100 85 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 87
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 87 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 88 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 89 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 90 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 91 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 92 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 93 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 94 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 95 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 96 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 97 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 98 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 99 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 100 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 101 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 102 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 103 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 104 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 105 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 106 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 107 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 108 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 109 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 110 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 111 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 112 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 113 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 114 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 115 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 116 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 117 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 118 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 119 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 120 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 121 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 122 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 123 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 124 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 125 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 126 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 127 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 128 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 129 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 130 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 131 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 132 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 133 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 134 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 135 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 136 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 137 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 138 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 139 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 140 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 141 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 142 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 143 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 144 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 145 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 146 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 147 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 148 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 149 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 150 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 151 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 152 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 153 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 154 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 155 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 156 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 157 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 158 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 159 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 160 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 161 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 162 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 163 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 164 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 165 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 166 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 167 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 168 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 169 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 170 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 171 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 172 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 173 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 174 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 175 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 176 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 177 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 178 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 179 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 180 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 181 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 182 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 183 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 184 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 185 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 186 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 187 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 188 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 189 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 190 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 191 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 192 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 193 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 194 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 195 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 196 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 197 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 198 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 199 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 200 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 201 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 202 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 203 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 204 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 205 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 206 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 207 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 208 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 209 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 210 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 211 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 212 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 213 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 214 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 215 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 216 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 217 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 218 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 219 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 220 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 221 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 222 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 223 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 224 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 225 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 226 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 227 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 228 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 229 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 230 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 231 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 232 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 233 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 234 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 235 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 236 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 237 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 238 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 239 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 240 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 241 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 242 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 243 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 244 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 245 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 246 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 247 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 248 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 249 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 250 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 251 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 252 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 253 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 254 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 255 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 256 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 257 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 258 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 259 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 260 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 261 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 262 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 263 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 264 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 265 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 266 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 267 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 268 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 269 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 270 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 271 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 272 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 273 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 274 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 275 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 276 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 277 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 278 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 279 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 280 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 281 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 282 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 283 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 284 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 285 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 286 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 287 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 288 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 289 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 290 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 291 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 292 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 293 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 294 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 295 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 296 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 297 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 298 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 299 1/2
Chèque min. L. 100	3 1/2	25 300 1/2

Vente de bois

Mardi 7 Juin 1898 la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants situés dans sa forêt des JOUX près les Ponts et Chaux-du-Milieu.

765 stères sapin
142 » hêtre
40 » pour pâte de bois
1500 fagots
1000 bûches
190 pièces charpente
75 tas de perche
tas de charbonnage

Rendez vous à 9 heures au bas de la Poëte-Combe au village des Ponts.

La Direction des Finances.

Liquidation

A vendre Chambres à coucher, Salles à manger, Lits de tous styles. Spécialités de Lits complets noyer et sapin, Buffets de service, Secrétaires, Armoires à glace, Lavabos, Divans, Canapés, Tables à coussins, rondes, ovales, de nuit, etc., Chaises de tous styles, etc., etc.

FORT RABAIS sur tous ces articles.

E. JEANMAIRE, tapissier
RUE DE LA PAIX 39

L^{re} JEANMAIRE-LANGHANS
rue de la Paix 39

se recommande comme par le passé pour tout ce qui concerne sa profession de Tapissier. Rideaux, Décoration, Montage de Tapisseries en tous genres, Couvertures piquées, Grins, Plumes et Duvels, Riches collections d'échantillons de Tissus.

Prix modérés et ouvrage soigné.

TÉLÉPHONE

Lait stérilisé naturel
à la Laiterie D. HIRSIG
7, RUE DU VERSOIX RUE DU VERSOIX 7.
Dépôts chez
M. J.-B. Stierlin, place du Marché.
M. A. Winterfeld, à la Gare. 5527-267

Pharmacie BARBEZAT
Rue de la Demoiselle 89.

SAVONS SPÉCIAUX contre les affections de la peau, de A. Brun, L. à S. Genève Savon au soufre et goudron, le plus actif pour combattre les affections de la peau, dartres, eczéma, prurigo, démangeaisons et rougeurs, à 80 ct. le pain. Dépôt : Pharmacie Guster, au Locle. R-7670-x 14330-5

Practicus Manteau à pélerine avec manches fr. 18.—
Famos Manteau à pélerine avec manches et poches fr. 28.—
Adler complet p^r Messieurs p^r toute saison fr. 46.50
franco à domicile. Echantillons de drap et instructions pour prendre mesure gratis.

Hermann Scherrer
Kameelhof, St-Gall 1011-7

A LOUER
pour Saint-Martin prochaine de beaux APPARTEMENTS de 2 et 3 pièces, bien exposés au soleil. — S'adresser chez M. Antoine Castioni, boulevard de la Citadelle 20. 872

ASSOCIATION SYNDICALE des Ouvriers
Repasseurs, Démonteurs, Remonteurs
 Un conflit existant entre le Syndicat et la maison
C. Bourquin-Champod
 les ouvriers repasseurs, démonteurs et remonteurs, sont invités à n'accepter aucun travail de la dite maison sans prendre des renseignements auprès du Comité local ou du Comité central.
 8869-1^a **COMITÉ CENTRAL.**

Lait. On demande un ou deux bonnes pratiques. Bon lait. — S'adresser rue Léopold Robert 18A, au 2^{me} étage, à gauche 8871-3

Hôtel du Lion-D'Or
 SAMEDI, dès 7 1/2 heures du soir,
TRIPES
 8870-3 Se recommande, H. IMMER.

Demande d'emploi
 Jeune homme ayant terminé son apprentissage désire se placer dans une maison d'horlogerie en gros. Références à disposition. — Adresser les offres sous initiales A. J. Poste restante, Bienne, 8560

Rouge à polir
 l'or et l'argent et tous les métaux. Prix très modérés. 8700
JUSTIN DAMOTTE
AUDINCOURT (Doubs).

LAITERIE, r. de la Ronde
 Tous les jours, bon LAIT de montagne à 17 c. le litre.
VIN ROUGE véritable, à 40 c. le litre. 8528 F. LOOSLI.

Vente d'un immeuble
 à la rue Léopold-Robert à la Chaux-de-Fonds
 L'hoirie GREZET expose en vente l'immeuble qu'elle possède au centre du village de la Chaux-de-Fonds lequel comprend outre du terrain pour sol à bâtir deux maisons portant les n° 8 et 8A de la rue Léopold-Robert dans lesquelles sont actuellement exploités un café restaurant à l'enseigne du café Montagnard et une boucherie.
 L'emplacement de cet immeuble est un des plus avantageux du village de la Chaux-de-Fonds.
 L'immeuble sera libre de bail pour le 28 avril 1899.
 La vente aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds le mercredi 29 juin 1898 dès 2 heures après-midi.
 S'adresser pour visiter l'immeuble et prendre connaissance des conditions de la vente à M. Auguste Jaquet, notaire, place Neuve 12. 8890-6

MAISONS OUVRIÈRES
 La Société immobilière de la Chaux-de-Fonds offre à vendre une des petites maisons qu'elle construit actuellement au boulevard de Bel-Air ainsi que la maison qu'elle possède rue du Doubs 28. Conditions de paiement très favorables. Prix modérés. — S'adresser soit à M. S. Pittet, architecte, soit à M. L. Reutter, architecte. 7629-3

Société d'Ornithologie
 offre à vendre des BAINOIERES en terre cuite pour oiseaux, mangeoires pour pigeons, lapins et poules, à prix très réduit. S'adresser au président M. J.-H. Matile, magasin du Printemps, rue Léopold Robert 4;
 du SABLE pour fonds de volières à raison de 25 c. les 5 litres. S'adresser à M. Alcide Morel, Consommation Centrale, place Neuve 6. 7582-3 **Le Comité.**

De grands succès
 s'obtiennent dans le traitement des impuretés de la peau au moyen du
Savon au lait de lis
 de BERGMANN 4836-11
 Marque déposée: Deux mineurs de Bergmann & Cie, à Zurich. — Le savon reconnu le plus doux et le meilleur pour les teints fins et blancs et contre les taches de rousseur. — Se vend à 75 c. le morceau, chez M. Salomon WEILL, coiffeur, rue des Endroits (rue Léopold Robert).

Grande Brasserie du BOULEVARD
 Bière Ulrich frères
 Ayant repris la Grande Brasserie du Boulevard, tenue précédemment par Mme L'HERITIER, j'avise mon honorable clientèle que l'établissement a été complètement remis à neuf et que je tiens à leur disposition de VASTES LOCAUX pour réunions et assemblées. 8868-6
BANQUETS de Sociétés.
 Jolie CHAMBRE à MANGER pour Soupers particuliers.
JEU de BOULES entièrement neuf
 Par un service actif et soigné et des Consommations de premier choix, j'espère mériter leur confiance et me recommande chaleureusement.
 L. MISEREZ, ancien tenancier de la Métropole.
CHEVAUX et VOITURES à disposition.

Office des Faillites de La Chaux-de-Fonds
Vente d'immeuble aux enchères
 L'office des faillites de la Chaux-de-Fonds, agissant comme administrateur de la masse en faillite de David Denni, maître-boucher, à la Chaux-de-Fonds, fait vendre, par voie d'enchères publiques, le **lundi 4 juillet 1898**, à 11 heures du matin, dans la grande salle à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, l'immeuble dépendant de la dite masse et désigné comme suit au
CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Article 691. — Rue de la Balance, bâtiment et dépendances de quatre cent onze mètres carrés.
Limites: Nord, 345; Est, 1028; Sud, rue du Collège; Ouest, rue de la Balance.
SUBDIVISIONS
 Plan folio 2, n° 34. Rue de la Balance, logements de 242 m²
 2, » 85. » place et trottoir » 169 »
 Passage réciproque avec les articles 1312. 845. 1028. 691, plan folio 2, n° 15 à 18, 19 et 20, 31 à 33, 34 et 35. Acte du 6 Novembre 1872, reçu J. Cucho, notaire.
 La maison construite sur l'article 691 du cadastre porte le n° 14 de la rue de la Balance, et est assurée à l'assurance cantonale contre l'incendie pour la somme de fr. 66.000.
 Le cahier des charges et conditions de la vente est déposé à l'office des faillites de la Chaux-de-Fonds, où les amateurs peuvent en prendre connaissance dès ce jour.
 Pour visiter l'immeuble mis en vente, s'adresser à l'office des faillites de la Chaux-de-Fonds. n° 1759-c
 La Chaux-de-Fonds, le 31 mai 1898. 8874-3
Office des Faillites, Le préposé, H. HOFFMANN.

Pour Dames! La Poudre Dépilatoire de D^r Pinède, Paris, éloigne les poils disgracieux dans la figure sans altérer la peau la plus délicate. Elle est tout à fait inoffensive. C'est le seul dépilatoire qui ait trouvé l'approbation des autorités médicales de Paris et de St-Petersbourg. L'ATTESTATION du Chimiste cantonal de Bâle-Ville est comme suit: « Le Dépilatoire de D^r Pinède est inoffensif. » — Se vend à la Chaux-de-Fonds, au prix de 3 fr. 50; le pinceau 25 ct. chez 8172-24
M. Benjamin WEILL, rue Neuve 10.

Imprimerie
A. COURVOISIER
CHAUX-DE-FONDS
 Place du Marché

Nous rappelons à MM. les négociants, industriels, etc., que notre
IMPRIMERIE
est pourvue d'un matériel abondant et constamment tenu au goût du jour; ce qui nous permet de livrer promptement et à des prix très modiques tous les genres de travaux typographiques. — Exécution irréprochable.

Sur commande **Vol-au-Vent Pâtés froids Pièces montées etc.**
PIÈCES FINES
Desserts fins et ordinaires
 Sur commande **GLACES et SORBETS pour Soirées**
TOURTES en tous genres.

PATISSERIE-CONFISERIE
ARTHUR COURVOISIER
72, Rue Léopold-Robert 72
TÉLÉPHONE
Salon de Rafraîchissements
 Grand et beau choix de **Boîtes Fantaisies**
 Sur commande: **Gâteau au fromage**
 Tous les jours: **Meringues et Cornets à la crème**
 Sur commande: **Gâteau au fromage**
 — **CHOCOLATS, FONDANTS, etc.**

En souscription à la Librairie H. BAILLOD
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Mon voyage en Suisse, 20 superbes livraisons, à 60 ct.
 Etudes pittoresques, 200 photographies en couleurs, 25 livraisons, à 60 ct.
 Panorama-salon 1898, 10 livraisons, à 60 ct.
 Figaro-salon 1898, 6 livraisons, à 2 fr.
 Le nu au salon, 4 livraisons de planches en couleurs, à 2 fr. 50.
 Paris la nuit (panorama), 10 livraisons à 60 ct.
 de Thilo. — Les maladies du corps humain, 15 livraisons, à 60 ct., la 1^{re} à 30 ct.
 Gavard. — Histoire de la Suisse au XIX^{me} siècle, 10 livraisons, à 1 fr. 35.
 La Suisse au XIX^{me} siècle, par une réunion d'écrivains, 30 livraisons, à 2 fr. 8489-2
 Dépôt officiel des cartes du bureau topographique fédéral.

AVIS
 Le soussigné venant de s'établir comme **habilleur de boîtes** argent, encadrement, sertissage de cadrans et fabricant de boîtes égrenées, se recommande à MM. les fabricants, polisseuses et finisseuses de boîtes et à toutes personnes travaillant sur les boîtes argent. 8408
 Par un travail consciencieux et des prix modiques il espère mériter la confiance qu'il sollicite.
S. COMMENT.
 rue Fritz-Courvoisier 26.

SOLS A BATIR
 A vendre deux beaux sols à bâtir, situés à proximité du centre du village. — S'ad. à M. L. Reutter, architecte, rue de la Serre 83. 7608-3

Gros SON français
 premier choix
 chez M. C. FRANEL, rue du Grenier 22, la Chaux-de-Fonds. 8410

TRAMWAY
 Le nouvel Horaire comprenant le service des rues du Versoix, des Armes Réunies et éventuellement de l'Hôpital, est en vente dès ce jour, au prix de 10 c., dans les voitures et au Bureau du Tramway. 8886-4
Société suisse de Tempérance de la CROIX-BLEUE
 Dimanche 5 Juin 1898
 à 8 h précises du soir, dans la Grande Salle de la Croix Bleue, Réunion publique mensuelle de Tempérance. Rapports des délégués à l'assemblée cantonale de Rochefort. Participation de la Fanfare et des chœurs.
 Jusqu'à nouvel avis, les réunions mensuelles auront lieu pendant la saison d'été, le premier dimanche de chaque mois, à 8 h. précises. 8881-3

Papier de sole japonais
 pour emballer les montres
 10 ct. la main de 24 feuilles
 3 mains pour 25 ct.
 fr. 1.35 la rame de 480 feuilles.
 Par 10 rames . . . fr. 1.20 la rame;
 » 25 » . . . » 1.10 »
 » 50 » . . . » 1.— »

Papeterie COURVOISIER, Pl. d Marché
 Découpeur-acheveur bien au courant des échappements ancre et cylindre et la retouche des réglages, cherche place pour la quinzaine ou époque à convenir. — Ecrire sous initiales L. C. A. 8842, au bureau de l'IMPARTIAL. 8842-3
 A la même adresse, on entreprendrait des **démontages et des remontages** d'échappements.

Un guillocheur sur or cherche place stable ou pour faire des heures. — S'adr. rue de la Demoiselle 109, au sous-sol. 8880-3
Une jeune fille cherche une place pour servir dans un magasin. — S'adr. sous initiales A. J. 8856, au bureau de l'IMPARTIAL. 8856-3

Emailleur capable, de toute moralité, cherche place stable chez patron sérieux. Références à disposition. — S'adresser, sous initiales F. S. 8282, au bureau de l'IMPARTIAL. 8282-3
Garde-malade. Une personne de toute confiance se recommande aux dames comme releveuse ou pour faire des repas; à défaut, remplacerait des servantes. — S'adresser chez M. Victor Jeanbourquin, rue de la Serre 97. 8728-2

Une jeune fille cherche à se placer de suite pour aider aux travaux du ménage ou comme volontaire. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 8603-1
Ménagère. Une personne de toute confiance, sachant bien cuire et faire des ménages soignés ou comme garde-malade, se recommande. — S'adr. de 8 h à 11 h., rue D. JeanRichard 18, au pignon. 8632-1

Remonteur pour petites pièces cylindre genre bon courant est demandé dans un comptoir de la localité. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 8841-3
Boîtier. On demande de suite un tourneur habile et un aide-dégrossisseur connaissant la partie. — S'adresser rue du Parc 29. 8853-3

Guillocheur. On demande de suite un bon ouvrier sur or, connaissant bien l'excentrique, pouvant disposer régulièrement de tous les après midi. Fort gage. — S'adr. rue Fritz Courvoisier n° 36A. 8832-2
Guillocheur. On demande de suite un bon guillocheur sur or. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 8872-3

Sertisseuses. On demande de suite une bonne ouvrière sertisseuse, ainsi qu'une assujettie. — S'adr. rue de la Demoiselle 82, au rez-de-chaussée. 8851-3
Polisseuse. On demande une polisseuse de fonds pour faire des heures. — S'adr. chez M. Albert Breit rue de la Paix 77. 8885-3

Tailleur. On demande de suite un bon ouvrier pour les réparations, travaillant de préférence à l'atelier. — S'adr. chez M. Armand Blum, tailleur, Place Neuve 10. 8846-3
Servante. On demande de suite une jeune allemande pour aider au ménage. — S'ad. rue de la Balance 17, au 1^{er} étage. 8857-3

Jeune fille. Dans un restaurant des environs, on demande de suite une jeune fille de toute moralité. — S'adr. à M. Ch. Balmer, à Mi-Côte, Bulles 42. 8854-3
Servante. On demande de suite une bonne fille, propre et active, pour un petit ménage. — S'adr. rue du Grenier 33, au 2^{me} étage. 8850-3

Servante. On demande de suite une servante d'une trentaine d'années sachant faire la cuisine et le ménage. — S'adresser Boucherie Parisienne rue Léopold Robert 41. 8873-3
Commissionnaire. Un jeune homme fort et robuste est demandé de suite à l'atelier Silbermann, rue de la Serre 90 8879-3

Remonteur. Un bon démonteur et remonteur connaissant bien la grande pièce ancre, est demandé au comptoir rue du Pont 4. 8825-2

Gillocheur. On demande de suite un bon **GUILLOCHEUR** connaissant son métier à fond; place stable. Ainsi qu'une bonne ouvrière polisseuse. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL 8797-5

Tailleuse. On demande une assujettie, à défaut une ouvrière et un apprenti. S'adresser chez Mme Schorpp, rue Fritz-Courvoisier 5. 8632-5

Remonteur. On cherche un bon **remonteur pour mécanismes de chronographes**; cas échéant, on mettrait au courant un **jeune remonteur intelligent**. 8729-4 S'adresser chez M. L. Breitling, Boulevard du Petit-Hâtrou.

Graveurs. On demande de suite ou dans la quinzaine 2 graveurs d'ornements. S'adresser à M. Jean Gyger, décorateur, Selzach (Soleure). 8761-2

Remonteur. On demande de suite un bon remonteur pour grandes pièces ancre, ainsi qu'une **fraiseuse de vis**. S'adresser rue du Parc 18, au pignon. 8727-2

Remonteurs habiles et réguliers au travail sont demandés de suite pour grandes pièces ancre. 8734-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Régleuses. On demande de suite une ouvrière, une **assujettie** et une **apprentie** réglées, pour réglages plats et Breguet. 8750-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Gillocheur sur argent peut entrer de suite. Ouvrage suivi. S'adr. rue du Temple-Allemand 103, au pignon. 8773-2

Graveur. On demande pour l'étranger, un bon graveur pour ornements sur fonds argent. Place stable et bien rétribuée. Voyage payé. S'adr. sous initiales **B. K. 8778**, au bureau de l'IMPARTIAL. 8778-2

Servante. On demande une bonne fille pour les travaux du ménage. S'adresser chez Mme Mathey, rue du Premier-Mars 5. A la même adresse, on offre la **couche** à un monsieur de toute moralité. 8763-2

Emboîtages. On offre des emboîtages à faire. 8744-2 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme robuste et libéré des écoles pourrait entrer de suite dans une bonne famille de St-Louis, près Bâle, pour aider dans un commerce de lainerie. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et petite rétribution immédiate. S'adr. au Magasin d'horlogerie-bijouterie L.-A. Sagne Juillard, rue Léopold Robert 38. 8814-2

Servante. On demande une jeune fille pour un petit ménage. S'adresser rue de la Ronde 24, au premier étage. 8751-2

Apprenti. On demande un jeune homme comme apprenti **emailleur**, qui soit nourri et logé chez ses parents. S'adresser rue de la Paix 59, au 2^{me} étage. 8759-2

Jeune homme. On demande un jeune homme sérieux et de bonne conduite pour travaux d'atelier. S'adresser à la lithographie Deckelmann, rue D. Jean-Richard 28. 8733-2

Servante. Un jeune ménage sans enfant demande une domestique bien recommandée. Gage suivant capacités. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8748-2

Servante. On demande de suite une bonne servante parlant français et bien au courant des travaux du ménage. S'adr. rue de la Demoiselle 88, au 3^{me} étage à gauche. 8774-2

Servante. On demande une bonne fille pour s'aider au ménage et aimant les enfants. S'adr. rue de l'Industrie 9, au 2^{me} étage, à droite. 8772-2

Un jeune garçon honnête et travailleur est demandé dans un comptoir pour faire différents travaux et commissions. Entrée de suite. 8771-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande une finisseuse et une **polisseuse** de boîtes argent, aux pièces ou au mois; travail suivi. S'adr. à M. Emile Roquier, à Reconwillier. 7927-2

Apprenti. Jeune homme intelligent, possédant une écriture convenable, trouverait place d'apprenti dans une bonne administration de la localité. Petite rétribution après 3 mois. — Adr. les offres sous **A. J. 7858**, au bureau de l'IMPARTIAL. 7858-16*

Roskopf. Un **repasser** sérieux et fidèle est demandé de suite. S'adr. au comptoir Werro & Meyer, rue D. Jean-Richard 43. 8770-1

Pivoteurs. On demande des pivoteurs d'échappements. S'adresser au comptoir Arthur Didisheim et Cie, rue Léopold Robert 60. 8604-1

Régleuse. On demande pour tout de suite une bonne ouvrière réglée habile, ayant l'habitude des petites pièces; à défaut une **assujettie**. 8611-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Emboîteur. Un bon emboîteur pour pièces savonnette et lépine ou trouverait de l'ouvrage. S'adresser au Comptoir Ch.-Ed. Fath fils, rue de la Balance 3. 8587-1

Polisseuses. De bonnes polisseuses et **AVIVEUSES** pour boîtes argent sont demandées de suite. S'adr. rue du Puits 23, au rez-de-chaussée. 8598-1

Servante. Jeune fille parlant allemand est demandée par dame seule pour soigner le ménage. S'adresser chez Mme veuve Woog, rue Léopold Robert 58, au 2^{me} étage. 8584-1

Doreuse. On demande de suite une bon-n ouvrière doreuse (bon gage), ainsi qu'une **apprentie**. 8583-1 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. On demande de suite quelques remonteurs réguliers au travail. Preuves de moralité exigées. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 8683-1

Emboîteur. On demande un bon ouvrier emboîteur pour lépines et savonnettes. S'adresser rue des Terreaux 29, au 2^{me} étage. 8581-1

Assujettie. On demande de suite une assujettie et une **apprentie** tailleuses. S'adresser chez Mme Cattin Misteli, rue du Stand 14. 8639-1

Servante sachant faire les travaux du ménage est demandée de suite. Bon gage. 8583-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande une bonne servante. S'adresser au Café de Tempérance, rue Neuve 12. 8580-1 A la même adresse, on demande à acheter un lit complet en bon état.

Commissionnaire. On demande un jeune garçon pour faire les commissions et aider à l'atelier. S'adresser rue Jaquet-Droz 27, au 1^{er} étage. 8595-1

Aide-Commissionnaire. On demande comme aide-commissionnaire un jeune homme de 14 à 15 ans, libéré des écoles. 8596-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On demande de suite un jeune homme fort et robuste, comme apprenti **boucher**. S'adresser Boucherie Tissot. 8636-1

Apprentie. On demande de suite une jeune fille comme **apprentie doreuse**. Rétribution de suite. S'adr. à l'atelier rue de la Promenade 9. 8635-1

Logements. A louer pour St-Martin 1898, dans une maison d'ordre, en construction, au 1^{er} étage, deux logements de 3 pièces, avec cuisine, balcon; — au 2^{me} étage, 2 logements de 3 pièces et cuisine, bien exposés au soleil. Vue splendide, cour, jardin, eau et gaz, buanderie. 8832-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Appartement. A louer pour le 11 novembre 1898, à un petit ménage tranquille, un petit appartement de 2 pièces, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. 8837-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambres. A louer deux chambres indépendantes l'une de l'autre. S'adresser à M. D. Ullmo, rue des Terreaux 15. 8844-3

Chambre. A louer chez des personnes tranquilles, une belle chambre bien meublée et indépendante, au centre de la ville; de préférence à une demoiselle de toute moralité. S'adresser rue du Grenier 6, au 2^{me} étage. 8878-3

Chambre. A louer pour le 1^{er} juillet, une belle grande chambre à 2 fenêtres, non meublée. S'adr. rue du Soleil 15, au magasin. 8877-3

Chambre. A louer une chambre meublée et indépendante. Prix modique. S'adresser rue de la Loge 6, au 4^{me} étage. 8888-3

Chambre. A louer de suite, à 2 Messieurs sérieux, une chambre avec entrée indépendante. S'adr. rue de la Ronde 13, au 1^{er} étage. 8764-2

On offre la couche et la pension à un jeune homme ou à défaut à une demoiselle de toute moralité. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 13, au 3^{me} étage. 8745-2

Magasin. A louer de suite au centre de la ville un beau magasin avec 2 belles chambres, cuisine et dépendances. Convient à tout genre de commerce. S'adresser à Mme Ducatez Zbinden, rue de la Balance 16. 8056-14

Logements. A louer pour le 11 novembre prochain deux appartements de 4 pièces avec alcôve et dépendances. Eau et gaz, maison d'ordre, belle situation. S'adresser, de 1 à 4 heures, rue de la Demoiselle 41, au 1^{er} étage, à gauche. 8204-7

A louer de suite ou pour époque à convenir, au centre du village, un bel appartement de 6 pièces, 2 cuisines et grandes dépendances; — un dit de 4 pièces. S'adr. à M. Charles-Oscar DuBois, gérant d'immeubles, rue du Parc 9. 7798-4

A louer pour le 11 novembre 1898 un beau premier étage de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Henri Perrenoud, rue du Doubs 15, au rez-de-chaussée. 8763-2

Logement. A louer pour St-Martin, à proximité de la place de l'Ouest, un beau logement de 3 chambres et dépendances. S'adresser à M. G. Fetterlé, rue du Parc 69. 8768-2

Rez-de-chaussée. A louer pour Saint-Martin, un rez-de-chaussée de 3 petites chambres et dépendances, situé au centre du village. S'adresser à M. J. Fetterlé, rue du Parc 69. 8769-2

Logement. Pour cause de départ, à louer pour le 1^{er} juillet prochain un logement de 3 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser rue de la Place d'Armes 18, au 2^{me} étage, à droite. 8746-2

Bevaix. A louer au vignoble, pour le 1^{er} juillet ou plus tard, 1 logement bien situé de 3 chambres, cuisine, dépendances et jardin; eau sur l'évier. S'adresser à M. Alexandre Nicolet, à Bevaix. 8758-2

Chambre. A louer une belle chambre meublée, à 2 fenêtres, au soleil levant. S'adresser rue de la Demoiselle 19, au 1^{er} étage, à droite. 8836-2

Chambre. A louer une chambre exposée au soleil à un monsieur d'ordre. 8755-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre meublée à louer, au soleil, à des personnes de toute moralité. S'adresser rue du Puits 18, au 2^{me} étage, à droite. 8756-2

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, au soleil levant, à 1 monsieur travaillant dehors. S'adresser rue des Terreaux 9, au rez-de-chaussée, à droite. 8762-2

Chambre. A louer une belle chambre non meublée. S'adresser rue du Nord 159, au rez-de-chaussée, à gauche. 8764-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs de moralité. S'adresser rue de la place d'Armes 18, au rez-de-chaussée, à droite. 8765-2

Chambre. A louer de suite, chez des personnes sans enfant, une belle chambre meublée et indépendante, au soleil, à un monsieur de toute moralité. S'adresser rue de la Demoiselle 90, au 3^{me} étage, à gauche. 8765-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un Monsieur travaillant dehors. S'adresser chez Mme Augsburguer, rue Jaquet-Droz 54, au 2^{me} étage, près la gare. 8765-2

Chambre. Petite chambre meublée à louer à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. Prix, 15 fr. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 6, au 2^{me} étage. 8740-2

Logement de 3 pièces et dépendances à louer PLACE NEUVE 6, pour St-Martin 1898 ou plus tôt, à convenance du preneur. 8169-7* S'adr. en l'Etude des notaires H. Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold-Robert 32.

Chambre. A louer de suite, à un monsieur d'ordre et travaillant dehors, une belle chambre meublée située près de la Gare. S'adresser rue de la Paix 63, au 1^{er} étage, à droite. 7000-12*

A louer RUE LÉOPOLD ROBERT 64, un APPARTEMENT moderne, au 3^{me} étage, composé de 3 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, lessiverie dans la maison; le MAGASIN avec appartement y adossé, occupé actuellement par la BRASSERIE NATIONALE. 2445-42* S'adresser même maison, au 1^{er} étage.

Appartements. A louer de suite un appartement de 3 pièces; pour la St-Georges un **rez-de-chaussée** pouvant être utilisé comme magasin. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 40, à la boulangerie. 497-60*

Jolis appartements à louer pour St-Martin 1898. S'adresser à M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 216-118*

Appartement. A louer de suite un appartement au 1^{er} étage de 2 chambres, cuisine et dépendances, situé rue de Gibraltar 5a. S'adresser au bureau Fritz Robert, architecte, rue du Parc 45. 8605-1

Appartement. A louer pour St-Martin 1898, dans une maison d'ordre, un beau logement moderne de 4 chambres exposées au soleil, cuisine, corridor fermé, 2 alcôves et dépendances, cour, lessiverie. S'adr. rue de la Chapelle 13, au 2^{me} étage. 8637-1

Logement. Pour cas imprévu, à louer un beau logement exposé au soleil, de 3 pièces, alcôve, cuisine et dépendances. Prix avantageux. S'adresser rue des Terreaux 29, au 1^{er} étage. 8626-1

Logement. Un beau petit logement, composé d'une chambre, cuisine et dépendances, est à louer de suite à des personnes de toute moralité et solvables. S'adr. rue du Grenier 3, au 1^{er} étage.

Rez-de-chaussée. A louer pour le 11 novembre 1898, un rez-de-chaussée agréablement situé, composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Louis Droz, rue de la place d'Armes 12b. 8342-1

Chambre. A louer à un monsieur une belle chambre meublée, au soleil, rue Léopold-Robert 4, au 2^{me} étage, à gauche. 8629-1

Chambre. A louer une chambre meublée, située au soleil levant, à une dame ou demoiselle. S'adresser rue Jaquet-Droz 25, au 2^{me} étage. 8582-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à un monsieur de l'Union chrétienne ou de la Poste. Piano à disposition. S'adresser maison du Square, 3^{me} étage, à gauche. 8502-1

Chambre. A louer une chambre mansarde avec eau et cheminée. S'adresser à Mme F. Mathey, rue Fritz-Courvoisier 36. 8622-1 A la même adresse, on demande une jeune fille pour aider dans un ménage de 2 personnes.

Chambre. A louer près de la place de l'Ouest et de l'École d'horlogerie, chez des personnes d'ordre, une belle chambre meublée exposée au soleil, à un Monsieur travaillant dehors. S'adresser rue du Progrès 53, au 2^{me} étage. 8833-1

Des personnes d'ordre demandent à louer pour fin juin un logement de 3 pièces, exposé au soleil. Prix, 450 à 500 fr., payable par mois. Offres sous **A. M. 8891**, au bureau de l'IMPARTIAL. 8891-3

On demande à louer de suite, au centre de la localité, un logement de 2 à 3 pièces, au rez-de-chaussée ou premier étage. — Adresser les offres, sous initiales **N. R. 8732**, au bureau de l'IMPARTIAL. 8732-2

On demande à louer pour le courant d'août ou septembre, un LOGEMENT moderne de 3 chambres, bien situé. — Adresser les offres sous **J. R. 8153**, au bureau de l'IMPARTIAL. 8153-2*

On demande à louer de suite une chambre non meublée à 2 fenêtres. S'adresser à M. Gaberel, rue de l'Envers 23. 8724-2

On demande à louer pour le 11 novembre ou avant un logement de 2 grandes pièces ou de 3, dont 1 grande. S'adresser sous **V. F. 8608**, au bureau de l'IMPARTIAL. 8608-1

On demande à louer de suite un logement de 2 pièces, si possible pas trop éloigné de la place Neuve. 8623-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Deux Messieurs solvables, cherchent une bonne PENSION si possible dans une famille bourgeoise. S'adr. sous initiales **Z. G. 8884**, au bureau de l'IMPARTIAL. 8884-3

On demande à échanger un bois de lit à deux personnes en bois dur, avec paillasses à ressorts, contre un dit à une personne. S'adresser rue du Parc 29, au 2^{me} étage, à gauche. 8607-1

On demande à acheter d'occasion, mais en bon état, une poussette à 4 roues et une chaise d'enfant. S'adr. rue de la Charrière 20, au 2^{me} étage. 8777-2

On demande à acheter de rencontre une roue de serrisuseuse. S'adresser rue de l'Envers 20, au rez-de-chaussée. 8620-1

On demande à acheter à 4 roues, en bon état. S'adr. rue Jaquet-Droz 12, au 1^{er} étage. 8634-1


A vendre un bon tour pour débris et carrés. S'adresser rue de la Demoiselle 45, au pignon. 8892-3

A vendre des canaris bons chanteurs. S'adresser Eplatures 1, au 1^{er} étage, à droite. 8893-3

A vendre 2 belles valises, 1 couleuse, 4 belles seilles à lessive, un cheval, des cordeaux, crosses, arrosoir de jardin et 2 suspensions. S'adr. rue de la Paix 41, au 3^{me} étage. 8894-2


A vendre une banque de magasin avec tiroirs en bon état, plus une zither-accord, à très bas prix. S'adr. rue Léopold-Robert 14, au 1^{er} étage. 8895-3

A vendre à très bas prix, un joli potager à feu renversé. S'adr. rue de la Demoiselle 14a, au rez-de-chaussée. 8840-3

 **A vendre** un chien de grande taille, âgé de 11 mois, très bon pour la garde. Taxe payée. S'adresser à M. E. Parel, rue de l'Industrie 25, au rez-de-chaussée. 8859-3

 **A vendre** des jeunes chiens bons pour la garde. S'adresser au Restaurant Balmer, à Mi-Côte, Bulles. 8858-3

Occasion. A vendre un meuble de salon, acajou et velours rouge, en bon état; canapé, fauteuils, chaises et table à coulisses. S'adr. dans l'après-midi, rue des Granges 14, au 3^{me} étage. 8843-3

 **A vendre** faute de place, un beau chien Saint-Bernard, âgé de 3 ans, excellent pour la garde. S'adresser rue de la Serre 35a. 8883-3

A vendre faute de place, un lit en bois sapin complet, une commode, un lit de fer complet, un canapé, des cadres, une poussette anglaise, le tout en bon état et à prix modique. 8875-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre des serviettes neuves. Occasion. 8890-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre à de bonnes conditions tout l'agencement d'un magasin d'épicerie, plus un canapé très peu usagé, un régulateur et un potager avec tous ses accessoires. S'adresser à M. Mayer, rue de l'Industrie 21. 8389-3

A vendre une certaine quantité de bons **fatogs** sapin. S'adresser rue du Parc 13. 8730-2

A vendre une belle couverture de lit crochétée. S'adresser rue de l'Industrie 36, au 1^{er} étage. 8722-2

Pour 35 fr. à vendre un appareil bien conservé, avec accessoires. S'adr. rue de l'Envers 16, au rez-de-chaussée. 8723-2

A vendre pour cause de décès, une grande et solide poussette pour malade, en jonc, avec roue directrice, et ayant servi un été. Prix très raisonnable. S'adr. chez M. Stettler, boulanger, rue de l'Hôtel-de-Ville 40. 8775-2

Bicyclette. A vendre une belle bicyclette pneumatique, poids 13 kilos, modèle 1897. S'adresser rue du Parc 47, au 2^{me} étage. 8710-2

A vendre une grande vitrine de magasin, hauteur 3 m., largeur 1 m. 60. S'adresser à M. Ernest Villars, rue D. Jean-Richard 9. 8525-4*

A vendre à bas prix des lits complets Louis XI et autres, armoires à glace et à fronton, un secrétaire, table à ouvrages, tables de nuit à fronton. S'adresser chez M. F. Kramer, ébéniste, rue de la Demoiselle 133. 8617-1

POUR Occasions. 1 lit fer avec sommier 145 formant lit, article soigné, 1 fauteuil Voltaire recouvert damas laine, 2 chaises noyer, 1 toilette et 1 petit miroir.

POUR 190 1 ameublement de salon oriental fr. recouvert belle moquette laine. Divan mécanique, canapés et fauteuils à très bas prix. Tous ces meubles sont neufs. S'adresser rue Saint-Pierre 14, au rez-de-chaussée. 8612-1

A vendre une carabine Martini transformée, canon neuf, petit calibre; prix fr. 80. S'adresser à M. Hubert Späth, mécanicien, à Fontanemelon. 8606-1

A vendre un appareil pour douches, en très bon état, et un cousin à air, neuf. 8609-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre rue des Terreaux 18, une pompe avec ses tuyaux, cage et bassin. S'adresser rue de la Demoiselle 75, au 1^{er} étage. 8613-1

A vendre de gré à gré, un lit complet L. XV, 2 lits de fer complets à une personne, tables diverses, grands rideaux avec galeries dont une draperie pour fenêtre-jumelle, des glaces, 2 régulateurs, chaises, petits bancs brodés, tableaux, une balance pour or fr. 20, 2 porte parapluie, un petit buffet avec outils de charpentier, des établis d'horlogers, un banc et 2 chaises de jardin, des stores usagés et d'autres objets mobiliers dont le détail est supprimé. 8614-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Machines et fraises à arrondir en tous genres, tours à pivoter, etc. Paiement par acomptes. — Georges Bahon, rue de la Charrière 4. 8615-1

A vendre 1 petit char à brâs très fort, sur ressort et mécanique, ainsi qu'une balance bascule. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. A la même adresse, une jeune fille est demandée pour faire le ménage. 8616-1

A vendre une belle **POUSSETTE** très peu usagée. 8640-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Vitrines. A vendre, provenant de l'Exposition de Bruxelles: 3 belles vitrines, bois noir; étalage horizontal garni velours vert; buffets intérieurs. Longueur de chaque vitrine 1 mètre, profondeur 65 cm, hauteur 55 cm. — 1 vitrine verticale à socle sculpté, largeur 1 m. 10, hauteur 95 cm. Cette dernière conviendrait pour photographie. S'adresser à M. Paul Dittshelm, fabricant d'horlogerie, rue de la Paix 11. 8566

A vendre un excellent potager français à 4 trous, avec bouilloire et tous les accessoires, le tout très peu usagé. S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 46, au 2^{me} étage. 8538

A vendre 1 tour à polir les carrés pouvant au besoin servir pour les débris, 1 chaise de bureau, 1 poussette d'enfant à 3 roues, 1 chaise d'enfant, une pailasse en feuilles de Turquie, 1 corniche. S'adresser rue du Grenier 35a, au 1^{er} étage, à gauche. 8568

Perdu mercredi soir, dans les rues du village, 18 boîtes lépines argent. — Les rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 8876-3

Perdu lundi, une grande BROCHE avec inscription: « Protection de la jeune fille. » — Prière de la rapporter, au bureau de l'IMPARTIAL. 8776-1

Trouvé sur la route du Doubs une **chabraque**. — Prière de la réclamer rue de la Balance 10, au 3^{me} étage, à droite. 8725-1

Rue de la Ronde 29
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone

TEINTURERIE, LAVAGE CHIMIQUE

Georges Moritz-Blanchet

Place du Marché
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone

Machine spéciale pour le **Décatissage des Etoffes.**

Lavage chimique en 12 heures.

DEUIL en 24 heures.

USINE à VAPEUR

Restaurant des Combettes
DIMANCHE 5 JUIN 1898
dès 1 1/2 h. après midi,
Fête champêtre
organisée par la Société de chant du
Grütli allemand
- CONCERT -
Tir aux Fléchettes. — Ronc aux Faïences.
Jeu de Plaques. — Billard Anglais.
Répartition aux Boules
Consommations de premier choix.
BEIGNETS
Vu la culture avancée, on est prié de ne pas trop s'écarter des chemins et du jardin. En cas de mauvais temps, la Fête sera renvoyée au dimanche suivant. 8863 2

D^r PFYFFER
et
M^{me} PFYFFER, Sage-Femme
SONT ABSENTS
8860-1 jusqu'au 5 juin 1898.

D^r Ed. Robert-Tissot
Rue de la Balance 10
VACCINATIONS
tous les jours, de 1 à 3 h. 8693 2

Docteur P. Matile
8, Rue Fritz Courvoisier 8.
VACCINATIONS
TOUS LES JOURS de 1 à 3 h. 8529-1

D^r Auguste Gonset
AVOCAT
absent
8479-1 jusqu'à nouvel avis

Vaccinations
Le **D^r PFYFFER** vaccinera tous les **MARDIS**, depuis le 24 Mai, à son domicile 8201-3
1, Rue du Parc 1.

Jeune commerçant âgé de 23 ans. Badois, en activité jusqu'à présent comme comptoiriste et voyageur dans la branche de bijouterie et sachant correspondre en français et en anglais, désire engagement comme **volontaire**
dans n'importe quelle branche, pour se perfectionner dans ses connaissances françaises. — K. KAPPLER, Tunnelstrasse 4, Pforzheim (Bade). 8848-2

Pianos. A vendre pour 200 et 300 francs deux bons pianos. — S'adresser à Mme S. Moch, rue Jaquet-Droz 13.

Assortiment complet de Nouveautés pour la saison **d'été**
Gants. Cols. Cravates. Dentelles et Ruches. Blouses écossaises et autres. Jupons. Cache-corsets. Bas et Chaussettes. Tabliers. Crinatures. Capotes et Chapeaux pour bébés. Chapeaux de paille pour Messieurs, cadets et enfants. Cotons à tricoter toutes teintes. Belles marchandises Grand choix. Bas prix.
AU 1651-213
BAZAR NEUCHÂTELOIS
Ombrelles. Modes. Corsets.
Escompte 3 p. c.

La Montagnarde
(Société de Tir militaire).
DIMANCHE 5 JUIN 1898
dès 6 à 10 h. du matin 8861-3
Second et Dernier TIR obligatoire
au Stand des Armes-Réunies.

Armée du Salut
rue de la Demoiselle 127.
VENDREDI 3 JUIN 1898
à 8 1/2 h. du soir 8847 2
Réunion d'Adieux
présidée par la **Major RIED**
accompagnée de **l'adjudant SAHLI**
Chants avec fanfare.
Entrée: 10 centimes

AVIS AUX PARENTS
On ferait étudier les devoirs d'école à des enfants, chaque jour de 4 à 6 heures. — S'adresser rue de l'Est 6, au second étage, à gauche. 8522

PANORAMA artistique international
38, RUE LÉOPOLD ROBERT 38.
— Du 29 Mai au 5 Juin 1898 —
LONDRES
Cortège du Jubilé de la Reine Victoria (nouvelle série).

- 1. Escorte d'honneur de la reine le jour du jubilé
- 2. Arrivée de la troupe pour la formation de la haie.
- 3. Ouverture du cortège par les corps de musique.
- 4. Défilé des dragons de la garde de Londres.
- 5. Voiture du Lord-major. Cortège.
- 6. Voiture de la reine traînée par huit chevaux blancs.
- 7. Voiture de la duchesse d'Albany.
- 8. Voiture de la duchesse de York.
- 9. Duc de Cambridge et sa suite dans le cortège.
- 10. Suite des princes et souverains.
- 11. Suite des princes et souverains.
- 12. Voiture du premier ministre des colonies.
- 13. Voiture du premier ministre de la Nouvelle-Zélande.
- 14. Suite de l'artillerie d'Afrique.
- 15. Lanciers d'Afrique dans le cortège.
- 16. Troupes de Hong-Kong dans le cortège.
- 17. Artillerie de la marine. Canons.
- 18. Princes indiens et cavalerie.
- 19. Députation de l'infanterie indienne.
- 20. Défilé de la cavalerie du Cap.
- 21. Décors sur la plage. Voitures. Foule.
- 22. A travers la plage. Pavoiement.
- 23. Pavoiement au Palais de Justice.
- 24. La Banque d'Angleterre. Pavoiement. Circulation.
- 25. Pavoiement de Charing-Cross. Animation.
- 26. La Galerie nationale. Pavoiement.
- 27. Circulation sur la place Trafalgar. Décors.

PLACE du GAZ
Dimanche, CLOTURE IRRÉVOCABLE

Le SALON PANOPTIQUE de Moscou
Réputé dans le monde entier. — Propriétaire: J. EPPMANN.
Magnifique éclairage à l'acétylène.
TOUT NOUVEAU! Sans concurrence! TOUT NOUVEAU!
La Reine régente d'Espagne, grandeur naturelle d'après nature.
L'ex-capitaine Dreyfus, le Comte Esterhazy, Emile Zola
Le meurtrier HUBER, de Fribourg.
La belle **IRÈNE**, l'américaine tatouée, renommée dans le monde entier
L'entrée est aussi intéressante pour les dames et enfants. — ENTRÉE: 50 centimes
moitié prix pour les enfants. — Ouvert de 9 h. du matin à 10 h. du soir.
8737-1 J. EPPMANN, directeur.

Chalet de la COMBE-GRUERING
OUVERT tous les jours.

JEU de BOULES
remis à neuf.
Consommations de premier choix. — RESTAURATION à toute heure.
8475-7 Se recommande, Veuve L'HERITIER.

Société de tir des Armes-Réunies
Grand Tir
des 12 et 13 Juin 1898.
Les personnes qui désirent fonctionner comme **secrétaires et sonneurs** au Tir ci-dessus, sont invitées à se rencontrer Samedi 4 juin, à 7 heures du soir, au Stand Palaise, 4 fr. par jour.
Les **félicités** ne seront pas acceptés.
8787-2 Le Comité.

Bière du Saumon
à Rheinfelden
qualité supérieure, brune et blonde, en fûts et en bouteilles.
J. LEDERMANN-SCHNYDER
4468-32 61, Rue de la Serre 61.
— Téléphone —

Aux gourmets!
Ouverture d'un magasin de 8820-2
Comestibles, Charcuterie, Epicerie fine
Vins, Bière, Sirops, Produits d'Italie
Rue de la Paix 51
Marchandises de 1^{re} qualité
— Lustrarine —

Brasserie Métropole
— Jeudi 2 Juin 1898 —
à 7 1/2 h. du soir 8716-1
TRIPES
à la Mode Neuchâtoise.
Le Souper aux tripes se fera tous les jeudis toute l'année.
Se recommande,
Charles-A. Girardet.

LAIT STÉRILISÉ
et Lait humanisé
de la Société d'Industrie laitière
Yverdon 8477-103

Le meilleur aliment pour enfants en bas âge et personnes soumises au régime du lait et souffrant de l'estomac.
Qualité supérieure garantie, recommandé par MM. les médecins.
DEPOT
Droguerie E. PERROCHET Fils
4, Rue du Premier-Mars 4
— LA CHAUX-DE-FONDS —

AVIS
aux fabricants d'horlogerie
On entreprendrait deux ou trois grosses de **secrets américains** à faire par semaine. — S'adresser rue du Progrès 118A, au 1^{er} étage. 8747-1

AVIS
A vendre un stock de
100 douz. FINISSAGES
avec posages d'aiguilles faits, 12 1/2 lig., 3/4 platine, remontoir, bascule.
S'adresser, sous chiffres Z. 3976 J., à l'Agence Haassenstein & Vogler, St-Imier. 8781-2

Beurre à fondre
en parfaite qualité, 8280-3
à **1 fr. 20** la livre
Au Magasin de Comestibles
A. STEIGER
RUE DE LA BALANCE 4.

Avis
Dès aujourd'hui, j'achète dans mes entrepôts avec augmentation de prix, les **chiffons, os, métaux, etc.** Sur demande on se rend à domicile. Toujours bien assorti en **COMBUSTIBLES** en tous genres.
Se recommande, D. ULLMO rue des Terreaux 15 et Place de l'Ouest.
— TÉLÉPHONE — 8843-6

Caoutchouc
COUSSINS à air, MATÉLAS à eau,
pour malades. 8862-6
Objets de pansement.
Rue Léopold Robert 41 J. Lonstroff
La Chaux-de-Fonds
Pensionnaires. On demande encore un ou deux pensionnaires. 8741-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.
A la même adresse, à vendre une petite commode en noyer poli.

Brasserie
DU
BOULEVARD
VENDREDI et jours suivants,
à 8 h du soir, 8867-3
Débuts
d'une nouvelle
TROUPE FRANÇAISE
Artistes de mérite.
Dimanche, dès 2 heures
Matinée-Concert
— ENTRÉE LIBRE —
Se recommande, L. Miserez.

Fête des Narcisses
MONTREUX
Photographies - Souvenir
à la 8865 3
Librairie H. BAILLOD
CHAUX-DE-FONDS

ACCOUCHEMENTS
On reçoit des pensionnaires chez Mme A. WANZENRIED, sage femme, rue du Parc 6.
A la même adresse, à louer une chambre indépendante et non meublée 8839 3

Demande d'emploi
Un jeune homme de 18 ans, ayant reçu une très bonne instruction, cherche pour date à convenir, emploi pour travaux de bureau ou voyages. — Adresser les offres avec conditions, sous H. V. 8742, au bureau de l'IMPARTIAL. 8742 2

VOITURIER
On demande à reprendre la suite d'un commerce de voiturier de 2 à 3 chevaux. Affaire sérieuse. — Adr. les offres sous initiales L. E. H. 8845, au bureau de l'IMPARTIAL. 8245-3
A la même adresse, on demande à reprendre la suite d'une petite Boucherie-charcuterie.

CAFÉ DE TEMPÉRANCE
Pour cause de départ, à remettre au centre des affaires un Café de Tempérance. Peu de reprise. — S'adresser, sous initiales B. V. 8866, au bureau de l'IMPARTIAL. 8866-3

40 ANNÉES DE SUCCÈS
ENCREES RICHARD
QUALITÉ SUPÉRIEURE
NEUCHÂTEL
CHÉZ TOUS LES PAPETERIERS
4086-42

Articles de voyage
GRAND CHOIX
Malles
Papiers
Valises
Plaids
Trousses
Courroies
Sacoques
Herbiers
Sacs pour touristes
Boutillons et Gobelets
Réchauds
Gibecières
Boîtes pour chapeaux
Au 13164 97
Grand Bazar du
Panier Fleuri
PRIX AVANTAGEUX